

hebdomadaire de la Fédération anarchiste, adhérente de l'Internationale des fédérations anarchistes

Bdi

le monde libertaire



Justice sociale ?

La grogne monte dans l'Éducation

La planète victime du capital

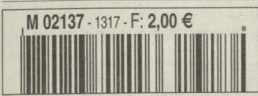
Un congrès mitigé pour la CGT



Photo: Claude

Grève générale!

FIP 2520



2€

« Tout est à tous, rien n'est à l'exploiteur. »

hebdo n° 1317

ISSN 0026-9433

Charles d'Avray du 24 au 30 avril 2003

Sommaire



- La solution aux **retraites**, le départ au travail à partir de 60 ans, page 4
- Le capitalisme, cause de la dégradation endémique de notre **environnement**, page 5
- Répression et intimidation contre les cuisiniers en **grève** de chez The FrogPub, page 6
- Syndicalistes** en procès pour entrave à l'expulsion d'une habitante de 78 ans, page 7
- Fredo Ladrissé s'amuse des **perles médiatiques** de la semaine, page 7
- Le collectif TGV Nantes met en pratique la **gratuité** des transports en commun, page 8
- Le collectif TCL Lyon réagit au débat tronqué sur les **transports en commun**, page 8
- La SNCF fervent adepte de la **LSQ** en fait aussi sa promotion, page 9
- Brèves** d'Irlande sur le soutien et l'opposition à la guerre, page 10
- Les communautés **Mapuche** toujours en lutte pour la récupération de leur terre, page 10
- Congrès confédéral de la **CGT**, recentrage de l'appareil vers la **Marseillaise**, page 11
- La sécurité routière, bien utile pour programmer la mort du droit à l'**avortement**, page 15
- La grogne dans l'Éducation nationale s'amplifie... vers la **grève générale**? page 16
- La mutation des **universités**, pour une rentabilité au service du libéralisme, page 18
- Les soldats de Salamine**, un livre sans engagement au ton étrange, par C. Bajot, page 19
- André Sulfide nous sort **en vrac** ses dernières trouvailles, page 20
- Colonialisme**, 1953, un 14 juillet sanglant de M. Rajsfus, par Ph. Le Bastard, page 21
- Agenda**, page 22
- Radio libertaire**, page 23
- André Arru**, biographie et témoignage d'un homme de conviction, page 23
- Le Moko répond au **bourrage de crâne** de la journée de préparation à la défense, page 23
- Bordeaux a sa librairie libertaire, **La librairie du Muguet**, page 23



Directeur de publication : Bernard Touchais
 Commission paritaire n° 0906 I 80740
 Imprimerie EDRB (Paris)
 Dépôt légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1977
 Routage 205 - EDRB
 Diffusion NMPP

Le Monde libertaire est imprimé
 sur papier recyclé.

Photos et illustrations de ce numéro :
 droits réservés.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Tarifs (hors série inclus)	France * (+ DOM TOM)	Sous pli fermé * France	Étranger **
3 mois 13 n ^{os}	○ 20 €	○ 32 €	○ 27 €
6 mois 25 n ^{os}	○ 38 €	○ 61 €	○ 46 €
1 an 45 n ^{os}	○ 61 €	○ 99 €	○ 77 €
Abonnement de soutien	○ 76 €		

* pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction en France métropolitaine (sous bande uniquement)
 ** les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement postal international sur notre compte chèques postal (CCP)
 Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage

(en lettres capitales)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Chèque bancaire Virement postal (compte CCP Paris 1 128915 M)
 Règlement à l'ordre de Publico (à joindre au bulletin)

Rédaction-Administration : 145, rue Amélot, 75011 Paris. Tel : 01 48 05 34 08 - Fax : 01 49 29 98 59



LA PAIX est revenue. Nous voilà donc de nouveau dans l'entre-deux guerres, et il faut reconstruire l'Irak. Passons rapidement sur les pleurnicheries des uns, écartés pour cause de pacifisme de circonstance de leur gouvernement, et la rapacité des autres, les trusts qui voyagent dans les bagages de toutes les armées, et considérons la reconstruction politique du pays. Puisque, contre toute attente et malgré la ferveur journalistique, l'idée libertaire n'a pas triomphé, c'est l'État qui revient après s'être un instant assoupi. Et pas du tout un nouvel État, mais bien l'ancien. Celui voué aux gémonies du sanglant dictateur Saddam Hussein. L'État dont les dirigeants disparus sont supposés être jugés – par qui, pour quel crime, et selon quelles lois? –, l'État voyou, la machine infernale à faire tomber les tours...

À Bagdad, l'ancienne police est revenue. L'ordre est assuré dans les quartiers par les miliciens du parti Baas. Dans le sud du pays, l'armée américaine traite avec d'anciens membres des sinistres services secrets de la dictature, responsables en ces lieux-mêmes d'impitoyables répressions contre les Chiïtes. C'est ce qu'on appelle une libération!

Comme pour la France de 1945, où les fonctionnaires pétainistes, complices ou acteurs des déportations raciales et politiques, échappèrent massivement à toute sanction, l'important semble être la continuité de l'État. Le peuple, ou plutôt la fraction qui avait pris le maquis, rendit les armes à ceux qu'il avait combattus.

Un jour démocratique, le lendemain dictatorial, puis libéral à nouveau... Surtout, ne pas laisser la place vide, surtout ne pas livrer le peuple à lui-même. Faut-il servir telle puissance d'argent, faut-il s'aligner sur des religieux fanatiques? On le fera, pourvu que la place soit chaude. Les circonstances changent, l'État et sa clique de prévaricateurs restent. Ceux qui veulent changer le monde ne le feront qu'en passant sur le corps refroidi de ce monstre.

La semaine prochaine, si tout va bien, vous trouverez votre *Monde libertaire* dès mercredi dans les principaux kiosques. Avec en prime, un cahier de 8 pages sur Tardi. À ne pas manquer!

Montreuil Les Roms sont indésirables

Manue

APRÈS CHOISY, ACHÈRES ET SAINT-DENIS, les forces de police sarkoziennes ont opéré à l'expulsion, lundi 14 avril, de 170 Roms installés à Montreuil depuis septembre 2001.

Après avoir été prévenus à 6 heures du matin par un des Roms, nous nous sommes rendus, désespérés, sur les lieux du drame. Environ deux cent CRS, armés de flash balls, ont sorti les familles les unes après les autres, ont plaqué contre le mur des hommes, des femmes et des enfants de quatre ans, qu'ils ont tous fouillé avec minutie. Même la couche d'un tout petit et un landau ont été passés au peigne fin! L'horreur dura des heures.

Vers 13 heures une fois les lieux vidés de ces occupants, emmenés par la Croix-Rouge, véritable collaboratrice de ces rafles (le terme n'est pas trop fort), deux bulldozers de la société EADS se sont attaqués au bâtiment, réduit aujourd'hui à un tas de gravats.

Tout cela pour que quelques heures après, une cinquantaine de Roms, détenteurs de visas de trois mois ou de récipissés soient tout simplement jetés à la rue.

Les autres, parmi lesquels des enfants, ce qui est pourtant illégal, dont un bébé de un mois, ont été placés en centre de rétention. Les hommes ont été séparés des femmes. Les audiences ont eu lieu dans trois tribunaux différents, à Paris, à Bobigny et à Meaux. L'irrégularité de l'interpellation a permis aux avocats d'obtenir l'annulation de la procédure



pour 19 personnes à Meaux. En effet la requête du parquet avait notifié que les forces de police devaient se cantonner à l'extérieur du bâtiment, ce qui ne fut absolument pas respecté. Mais la justice, véritable loterie, n'a pas été la même partout. A Bobigny 5 femmes furent assignées à résidence, la Préfecture gardant leur passeport. La crainte de ne pouvoir les récupérer (un accord entre les autorités roumaines et françaises prévoit en effet la suppression pour 5 ans de leur passeport à ceux qui ne se soumettent pas), a décidé ces femmes à se rendre à la préfecture mardi 22 avril et donc de retourner en Roumanie. Enfin samedi 19 une dizaine d'autres ont été expulsés du territoire français. Parmi eux 3 hommes et 3 femmes, dont deux enceintes, et trois enfants mineurs, dont un bébé de un an et demi.

Ces événements ont bénéficié d'un certain écho dans la presse. Celle-ci a largement insisté sur la situation irrégulière des occupants, mais elle a souvent omis de préciser qu'un appel contre l'arrêt d'expulsion concernant le bâtiment avaient été fait et que celui-ci devait avoir lieu le 22 avril. Seulement huit jours plus tard. D'autant que les Roms n'ayant pu, lors de la première audience au mois d'août 2002, bénéficier de certains droits à la défense, comme celui d'avoir un interprète, l'appel avait certaines chances d'aboutir.

Les médias ont aussi souvent oublié d'évoquer l'attitude honteuse des autorités *suite page 4*

1er mai

Besançon

10 heures, place Pasteur.

Hennebont (56)

À partir de 10h 30.

Lille

10h 30, place

Barthélémy-Dorez.

Lyon

Manifestation à 11 h 00.

Nancy

Manif à 10 heures place

Maginot.

Rennes

10 heures, place de la

Mairie.

Saint-Étienne

Rendez-vous devant la

Bourse du travail.

L'horaire sera donné sur

le répondeur de la CNT

(04 77 25 78 04).

Saint Nazaire

Rassemblement à

11 heures devant la

médiathèque.

Paris 20^e

Midi, place des Fêtes.

Montreuil

Les Roms sont indésirables

Suite de la page 3

Commencer

à bosser à 60 ans

préfecturales et municipales. Le sous-préfet de Seine-Saint-Denis s'était en effet engagé auprès du collectif à ne pas procéder à l'expulsion avant la date de l'appel. Mais à l'heure du tout répressif, même la justice étatique n'a plus son mot à dire. La mairie avait de son côté signé l'autorisation de bloquer la rue. Depuis le vendredi précédent les autorités municipales étaient donc au courant. Elles n'en ont soufflé mot. Jean-Pierre Brard, maire communiste, n'en était d'ailleurs pas à sa première exaction. Au mois de mars 2002, à la fin de la trêve hivernale, il avait tenté, en toute illégalité de détruire le bâtiment où les Roms s'étaient réfugiés. Deux tractopelles avaient, ce jour-là, été arrêtées par ces derniers et des militants du Dal. Depuis il s'est appliqué à monter les habitants de la cité avoisinante contre les Roms. Il y est malheureusement parfois parvenu. La semaine précédente l'expulsion, une délégation de l'association de collocataires accompagné de leur bon maire, sont allés réclamer l'expulsion à la préfecture. Et, comble de l'ironie (le terme est faible), le Parti communiste, qui une fois de plus a jusque là brillé par son absence, réclame aujourd'hui la régularisation de tous les Roms!

Ce qui a eu lieu ce lundi est un véritable drame, qui de nouveau renvoie des dizaines de familles roms dans la fuite, incessante depuis des siècles, et jette en pâture un travail colossal mené pendant une année et demi. Les droits les plus élémentaires (électricité, point d'eau, scolarisation des enfants et des adolescents, AME - Aide médicale d'État -, suivi médical régulier des personnes atteintes de maladies graves. Voir ML n° 1312) avait été arrachés par une lutte véritablement épuisante et représentaient pour des êtres humains l'espoir, enfin, de pouvoir vivre un peu plus dignement.

Aujourd'hui environ soixante personnes se trouvent à la Maison ouverte à Montreuil, qu'elles occupent avec les militants du collectif. La lutte continue donc. S'attaquer à la répression requiert d'ailleurs une disponibilité permanente et coûte très cher. M.

Une réunion publique a lieu le jeudi 24 avril à 19 heures à la Bourse du travail, 24, rue de Paris M° Croix de Chavaux.

Vous pouvez envoyer des sous à Publico, 145, rue Amélot, 75011 Paris.

Les chèques sont à mettre à l'ordre de Christine Rebatel, mention solidarité Roms de Montreuil au dos.

ON NOUS LE RÉPÈTE, on nous le martèle et on nous le rabâche jusqu'à satiété, le problème des retraites, c'est qu'il y a de plus en plus de vieux, qu'ils vivent de plus en plus longtemps et que les jeunes générations qui leur payent leurs retraites (c'est le principe de la répartition) s'épuisent à jeter leurs cotisations dans un puits sans fond.

Face à cette situation (le fait que les gens vivent de plus en plus vieux) dont tout le monde devrait se réjouir, les rabougrs du cortex qui nous gouvernent, leurs bécicules capitalistiques de droite et de gauche bien vissées sur le microscope d'une analyse de l'instant, nous proposent comme solution (la capitalisation, vu que les naufrages boursicotiers sont passés de mode) d'augmenter le nombre d'annuités nécessaire à... et donc, de reculer l'âge du départ à la retraite.

À l'heure où l'on rentre dans la « vie active » de plus en plus tard (because études) et où l'on en sort de plus en plus tôt (because qu'à partir de 45 ans on n'est plus rentable pour les patrons), c'est une réponse au problème dont la pertinence n'aurait pas échappé au père Ubu!

Parlons clair, en effet, avec ce type de raisonnement, on débouche à court ou moyen terme sur la retraite à 80 ans!

Certain(e)s camarades qui se targuent d'une approche révolutionnaire des choses et de la vie nous proposent de financer les retraites par un « partage » plus équitable des richesses produites (comment et à quel prix) par les pauvres.

Il est clair qu'il s'agit là d'une version gauchiste de la taxe Tobin qui ne résout rien sur le fond! Car vivre pourquoi? Travailler pour quoi? Produire quoi? Pour qui? Comment?

Là sont les véritables questions de la problématique du travail et, donc, des retraites.

Et la réponse est évidente!

Dès lors, en effet, que l'on estime que la vie est une chance formidable parce qu'instant à saisir dans un absurde borné par le néant, et que pour produire le minimum de choses nécessaires à la survie, un minimum (construire des prisons, des sous-marins nucléaires ou des Mac Do dans les auge desquels les

apprentis sorciers des OGM vont déverser leur soupe à cochon, n'en n'est pas un) de travail productif s'avère sinon indispensable, du moins incontournable, il n'y a pas trente-six solutions.

Au jour d'aujourd'hui, parce qu'il y a de moins en moins de jeunes « actifs » et de plus en plus de vieux, il faut avoir une approche véritablement révolutionnaire du problème des retraites.

La solution, la seule, est de mettre les jeunes à la retraite et les vieux au boulot.

La retraite bien vissée à 55 ans et de 55 ans à la mort au turbin (utile socialement et écologiquement), ça résout tout.

Comme les vieux sont de plus en plus nombreux et vivent de plus en plus longtemps, il est clair que l'équilibre comptable des caisses de retraites sera rétabli immédiatement et que l'âge du « départ au travail utile socialement » pourra être repoussé au prorata de l'espérance de vie.

De plus, comme c'est quand on est jeune qu'on a besoin de sous et de sécurité pour pouvoir effeuiller comme une rose cette chance qu'est la vie, et comme c'est quand on est vieux, et qu'on se fait chier la survie (because la solitude, les deuils et la déchéance) qu'on est le plus demandeur de reconnaissance sociale, tout le monde serait content.

Équilibre comptable ne cessant de dégager des bénéfices (de plus en plus de vieux), humanisme social (on réduit considérablement le suicide des vieux qui se sentent socialement inutiles), progressisme social (le droit de pipi ne pourra que se renforcer au rythme des incontinences), retour au sens (la vie commence avant 55 ans), tout l'avoir aux travailleurs (va expliquer à un travailleur de 95 ans que si jamais il ne s'avise pas de... il risque de...), c'est tellement évident qu'on a du mal à comprendre pourquoi personne n'y a jamais pensé!

Merci, donc, d'attendre un peu pour me traiter de réformiste poussif au motif qu'il faudrait se battre pour le départ au travail à 60 ans!

Jean-Marc Raynaud

G8 environnement
Paris - 25-27 avril

Manifestations le 26 avril à 14 heures
Paris, gare de l'Est
Angers, place La-Rochefoucauld

La planète se dégrade

les inégalités sociales se renforcent

ClaG8 de Nantes

DÉVELOPPEMENT, progrès et respect de l'environnement sont des idées qui font consensus depuis longtemps, à droite comme à gauche. Pourtant, ce « progrès » et ce « développement » sont parfaitement contradictoires avec le respect de l'environnement et apparaissent de plus en plus clairement comme des impasses pour l'humanité et la planète, tout entière.

Durant deux siècles, le développement économique et les découvertes techniques ont favorisé une production de biens croissante ainsi qu'une augmentation permanente des capacités de production. Loin d'alléger le fardeau du travail, les gains énormes de productivité sont utilisés à produire toujours plus. Les sociétés, d'abord européennes, se sont trouvées entraînées par le capitalisme dans une logique productiviste qui finit par être érigée en valeur commune et présentée comme fin en soi.

Ce productivisme est inhérent au capitalisme, fondé sur une concurrence effrénée qui implique pour toute entreprise de produire à moindre coût, sans considération de l'exploitation des travailleurs et des travailleuses ni des dégâts qu'elle occasionne sur l'environnement.

Toute idée de progrès a donc été liée à cette frénésie productiviste. La question sociale, nous disait-on, trouverait sa solution dans l'abondance. Le bonheur de l'humanité serait obtenu par l'effet conjugué de la science et de la technique, sans considérer qui décidait et donc qui maîtrisait les choix. La question écologique n'était évidemment pas évoquée.

À l'heure où le capitalisme s'est étendu à l'échelle de la planète, force est de constater que les bilans sociaux et écologiques sont bien négatifs. Si dans les vieux pays industrialisés l'exploitation des êtres humains peut paraître

moins sauvage qu'au siècle dernier, à l'échelle mondiale on peut considérer que l'exploitation économique des hommes, des femmes, des enfants s'est considérablement renforcée.

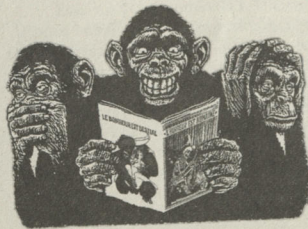
La planète se dégrade

C'est la globalisation du modèle économique présenté comme seule voie possible, le capitalisme, qui génère une dégradation sans cesse plus grande de la planète. Dégradation sans limite qui atteint l'irréversible: les réserves d'eau, les sols, la diversité du vivant, les conditions de vie des populations.

Les financiers et les industriels mènent leurs projets d'une main de fer dissimulée dans le gant de velours de l'idéologie du développement infini et du progrès économique. Évoluant par delà les frontières et à travers l'OMC, la BM, le FMI, ils dictent des orientations qui ne répondent qu'à leurs seuls intérêts économiques et à leur préoccupation de maintenir leur domination sur le monde.

À leurs côtés, de multiples complices dissimulés sous des oripeaux de toutes couleurs tentent de donner au capitalisme une odeur plus « fleur bleue » et le conseillent sur les initiatives favorables à une moindre dégradation de la nature; ils voudraient nous faire avaler la couleuvre d'un capitalisme édulcoré, soi-disant respectueux de l'environnement, porteur d'un « développement durable ». Les témoins des organisations ouvrières réformistes, trotskistes et stalinienne, de même que les nouveaux sociaux-démocrates à la mode Attac, en choisissant de composer, chacun à leur manière, avec le capitalisme, ont véhiculé et véhiculent encore une idéologie productiviste inséparable de l'exploitation du travail humain.

Pire, ils réclament la restauration de l'État, son meilleur contrôle de l'économie



capitaliste. Certains vont même jusqu'à prôner l'instauration d'un super-gouvernement mondial. De la même manière, bien qu'égratignant certains pans de l'idéologie productiviste, les écologistes élevés au grain libéral ou social-démocrate laissent en suspens la résolution radicale de la question écologique en faisant croire que des aménagements successifs pourront permettre de faire évoluer les mentalités, alors que c'est aux populations elles-mêmes de décider de l'utilité sociale de leurs activités.

Démasquer les chimères

Se cantonnant dans la proposition de solutions techniques, ces aménageurs environnementalistes ne conçoivent pas de remettre en cause ce système générateur des principales catastrophes écologiques passées, présentes et à venir. Ils favorisent une vision parcellaire du problème écologique. Nous ne pourrions aborder sérieusement l'exploitation outrancière de la nature sans considérer son pendant, procédant du même processus, l'exploitation de l'homme par l'homme.

Les catastrophes telles les inondations exceptionnelles se succèdent à des rythmes hallucinants, faisant toujours plus de dégâts et de victimes. Le dérèglement climatique accusé apparaît être directement lié à des effets résultant des activités humaines et plus particulièrement de celles de la dernière période industrielle et capitaliste.

L'influence de ces facteurs, dont l'importance n'est pas encore clairement définie, ne doit cependant pas occulter le rôle tout aussi déterminant de l'aménagement des territoires. Des responsabilités tentent aujourd'hui de se camoufler derrière un bouleversement climatique érigé en nouvelle fatalité.

Autre exemple: la construction de grandes infrastructures ouvre la voie à l'expansion du marché mondial et soumet les populations

aux impératifs de l'économie capitaliste globalisée, à une division internationale du travail totalement irrationnelle, provoquant la destruction de la petite activité productive traditionnelle et des économies locales ou régionales autocoûtées.

L'augmentation des kilomètres que les marchandises sont amenées à parcourir est particulièrement évidente dans le cas des produits alimentaires. La politique agricole commune européenne encourage la production à grande échelle et, dans le même temps, augmente la distance de transport des aliments consommés en fin de parcours. 70 % du trafic actuel est en réalité superflu. La circulation incessante des marchandises comme des êtres humains, l'obsession du « temps gagné » est le contraire de la liberté, ce sont des dispositifs qui renforcent encore davantage le sentiment d'impuissance et la soumission.

Le sauvetage de la planète ne saurait s'entrevoir sans se libérer du règne de la marchandise qui atteint tous les aspects de notre existence. Il faut lire le dessous des cartes de ce gigantesque poker menteur que jouent les financiers de tous les pays en pillant des ressources qui appartiennent à toutes et à tous, populations d'aujourd'hui comme générations futures. Partis, syndicats dans leurs versions passées ou rénovées se placent dans une même dynamique, de la même façon que les ONG ou autres associations.

Certains se désintéressent de la question écologique en continuant à nourrir la chimère de la croissance économique, d'autres abordent les dégradations imposées à la planète sans analyser leurs causes sociales, économiques et politiques. Ainsi est-il indispensable de lier la question de l'écologie aux choix de société. Si, à travers le monde, se développe encore le modèle capitaliste, nous pouvons être assurés d'un futur peu reluisant en termes d'écologie, de paix et de progrès social. **ClG8**

Coup de pression chez FrogPub

DEPUIS MERCREDI 16 AVRIL MATIN, les cuisiniers de 4 restaurants parisiens de The FrogPub sont en grève, ceux du FrogPub de Bordeaux sont en négociations. À Paris, chaque jour, ils sont présents devant les restaurants de l'ouverture à la fermeture, avec le soutien interprofessionnel de camarades d'autres syndicats de la CNT.

La situation de nos camarades à The FrogPub est l'archétype des conditions d'exploitation dans la restauration: travailleurs immigrés (Sri-Lanka), ils sont soumis à des conditions de travail (hygiène, horaires, sécurité) particulièrement pénibles, pour des conditions salariales particulièrement mauvaises (heures supplémentaires non payées, pas de 13^e mois), avec le mépris affiché des lois existantes (salaires inférieurs à l'échelon figurant dans le contrat de travail, pas de délégués du personnel, non-respect des congés payés, etc.).

La direction, face aux revendications de salariés qui demandent simplement l'application des lois sur l'hygiène et la sécurité, répond par la répression et l'intimidation: avertissements, licenciements. Ne supportant pas que ses esclaves se rebellent, elle les prend en photo, menace d'appeler la police, pour tenter de les effrayer... Seule la présence en soutien d'autres camarades de la CNT permet de calmer les menaces et le mépris affiché à l'encontre des camarades.

Qui plus est, la direction, pour contourner la loi interdisant d'employer du personnel à la place des grévistes, embauche de nouveaux serveurs et fait travailler les autres en cuisine (les serveurs, en CDD ou contrats de qualif, sont solidaires mais ne sont pas en grève).

Section syndicale The FrogPub
SHRT-CNT
shrt.rp@cnt-f.org

Les revendications

Arrêt des procédures de licenciement, annulation de toutes les sanctions, respect des contrats de travail, respect des conditions d'hygiène, paiement des heures supplémentaires, réduction de la durée de travail sans perte de salaire, mise en place d'élections de DP sur les 4 restaurants, respect du droit aux congés payés, remboursement intégral de la carte orange, prime spéciale de transport pour ceux qui finissent après minuit, majoration de 100 % du travail de nuit, versement du 13^e mois, accès au 1 % patronal, organisation du travail avec le moins de coupures possibles, augmentation des salaires, respect de la liberté syndicale.

Action !

Contre les saigneurs du G8 environnement Paris

26 avril: manifestation à 14 heures, gare de l'Est.

Angers

25 avril: à 20 heures, débat sur le nucléaire à l'Étincelle, 26, rue Maillé; à 22 h 30, manifestation antinucléaire nocturne, à partir de la rue Maillé.

26 avril: manifestation contre le G8 environnement à 14 heures, place La-Rochefoucauld avec un cortège libertaire.

À 18 heures, (lieu précisé pendant la manifestation) débat sur la question de la croissance;

À 20 h 30, concert place La-Rochefoucauld avec présence libertaire.

Quand l'autruche éternue...

Qu'on les voie, mais sans qu'ils se montrent
« Le Pacs, d'accord. Mais je demande aux homosexuels de ne pas s'afficher plus que de raison. » (Claude Bébéar, patron)

Bébéar est pour la pilule, mais contre l'avortement. Bébéar se définit comme un catholique traditionaliste. Bébéar hait les 35 heures, et pense qu'il faut privatiser d'urgence la Sécu. Bébéar est une cible de choix pour les membres d'Act Up, les bouffeurs de curés, les syndicalistes, les femmes, les homos et les salariés. Au final, ça fait du monde.

Bons baisers de Bruxelles

« Les questions internationales et européennes sont devenues le cœur de notre projet politique. » (François Hollande)

Le local, c'est dépassé... La France est un pays trop petit pour contenir les ambitions du Parti socialiste. Aujourd'hui, pour exister, il faut penser mondial!... Alors une proposition: aux prochaines élections purement hexagonales ne présentez pas de candidats. Vous gagnerez du temps, et ça nous fera des vacances.

Pèlerin magazine

« La paix n'étant pas seulement le contraire de la guerre, mais aussi une certaine façon de vivre dans ce monde de bruit et de fureur, nous consacrons cette semaine un long dossier à la randonnée. » (Denis Sieffert, directeur de Politis)

Vertu de la chasse aux papillons, cueillette des baies sauvages... Quand le bucolique vous submerge, on oublie le reste, n'est-ce pas... Abonnez-vous à Politis, gagnez une paire de pataugas et de boules Quiès assorties.

Sa Majesté de l'île de Ré

« Jospin ne voulait pas être roi. Il ne voulait pas renoncer à la gauche pour épouser la France. » (Cambadelis, PS)
C'est pas plutôt la France qui a refusé d'épouser Jospin pour ne pas renoncer à la gauche?

Médias: le point de vue de l'expert

« Les télévisions françaises sont devenues des chaînes arabes, et LCI une chaîne de merde. » (Jean-Pierre Pierre-Bloch, conseiller UMP de Paris)
Non, camarade correcteur, ce n'est pas une coquille: c'est bien « Jean-Pierre Pierre-Bloch », deux fois Pierre, oui je sais, ça n'est pas courant, c'est juste pour se faire remarquer. Je te dis ça, ami correcteur, parce que c'est important de bien orthographier le nom d'un type qui risque bientôt de signer les critiques télé de Présent!

Les grands fonds

« Il va désormais nous falloir combattre le FN par une politique de fond sur la sécurité et sur l'immigration. » (Jacques Barrot, président du groupe UMP à l'Assemblée)
Sarkozy, trop laxiste, va devoir céder sa place, au même titre que ce mollasson de Perben. Nommé ministre de l'Intérieur: Mégret, Bruno, adhérent récent de l'UMP; garde des Sceaux, Le Pen, Marine, après tout elle est avocate. Si, après ça, la droite ne barre pas la route au FN...

Fredo Ladrissé

(sources: Europe 1, Libération, le Parisien, Politis, Zurban)

...c'est toute la jungle qui s'enrhume

Pas-de-Calais



Des syndicalistes poursuivis

GUIGNOLESQUE! C'est ainsi que pourrait être qualifiée l'attitude de Bernard Urbaniak, maire de Mazingarbe (Pas-de-Calais), qui, en décembre dernier, entamait des poursuites à l'encontre de deux membres de syndicats affiliés à l'union locale CNT de Béthune.

Leur crime? Avoir empêché l'expulsion déguisée d'une dame âgée de 78 ans que le maire aurait aimé voir abandonner son domicile afin de le raser! Pour une question de « rapidité », selon ses propres termes, l'élu saisissait le tribunal d'instance de Liévin (Pas-de-Calais) pour faire condamner à de fortes amendes les deux syndicalistes.

6 000 euros sont en effet demandés pour « injures et diffamations » ainsi que 1 500 euros par tract jugé diffamatoire et distribué au cœur de cette ancienne cité minière!

Saisie par la CNT, Marianne Bleitach, avocate à Lens, demandait alors à la partie adverse les pièces du dossier pour pouvoir plaider... tout simplement.

Plus de sept semaines plus tard, elle est toujours en attente de ces fameux documents! Le procès qui devait initialement se dérouler le 21 janvier, puis le 4 mars, a donc finalement été reporté au 1^{er} avril! En matière de célérité, on a déjà fait mieux...

De surcroît, le maire de Mazingarbe, avouant s'être trompé de personnes, attaque maintenant non plus Stanislaw Kmicciak mais... Jacques Kmicciak en même temps que Jean-Marie Honoret bien connu dans le secteur pour son rôle dans la lutte des sans-emplois et des précaires depuis l'hiver 97!

Les prévenus changent ainsi au gré des fantaisies de ce « démocrate avisé » qui n'a pas pris la peine de consulter les membres de son conseil municipal avant d'ester en justice au nom... de la municipalité.

Actuellement, près de 250 personnes ont rejoint le Comité de soutien créé à l'initiative de l'union régionale CNT. Chaque jour, la mairie reçoit par fax ou via Internet des demandes de retrait de plainte!

L'union locale CNT de Béthune appelle à poursuivre la mobilisation.

Le Comité de soutien
à la CNT Béthune

La manifestation du 1^{er} mai partira à Lille à 10h 30 de la Porte des Postes, place Barthélémy-Dorez, pour se rendre place Casquette (quartier Wazemmes), à l'appel de la CNT.

Avec la free-zone, voyagez l'esprit tranquille !



DE NOUVEAU, sur Nantes, un collectif d'usagers des transports en commun met en place une free-zone, une zone « libre » économiquement. Ce dispositif consiste à assurer à tous les usagers et sur une partie du réseau, l'absence de contrôleurs. Son but est de commencer à envisager concrètement l'utilisation des transports en commun d'une autre manière : l'accès libre et gratuit de ces transports collectifs dans l'espace urbain.

Cette action est à l'initiative du collectif Transport Gratuit Vite, un collectif d'usagers revendiquant la gratuité des transports pour toutes et tous. Comme plusieurs collectifs européens (Paris, Bruxelles, Liège, Lyon, Marseille...), nous développons cette revendication pour plusieurs raisons :

Tout d'abord, il s'agit d'assurer à tout un chacun le moyen de se déplacer à sa guise en dehors de toutes déterminations socio-économiques, notamment pour éviter que la précarité soit synonyme d'immobilité et d'enfermement : nous avons besoin toutes et tous de nous déplacer et pas uniquement pour aller au travail et en trouver...

De plus, cette revendication n'est pas économiquement utopique. En effet, la politique de communication de la TAN (transport agglomération nantaise) se base sur l'illusion qu'on paye le coût de son déplacement en achetant un titre de transport. Or, les recettes perçues grâce à la billetterie des transports publics (tickets, abonnements, etc.) n'est qu'une petite partie de ce qu'ils coûtent. En quelque sorte, ce que nous payons sert surtout à couvrir les frais directement liés à la mise en place d'un transport payant : frais des contrôles, des composteurs, de la fabrication et vente des titres de transport ; le reste des recettes étant d'origine publique (communauté urbaine, etc.).

Enfin, depuis quelques années, les collectivités locales semblent vouloir promouvoir les transports en commun afin de désengorger le centre-ville pour limiter la pollution et améliorer la qualité de vie nantaise. Cependant, cette logique apparaît paradoxale et inefficace tant qu'il sera plus rentable (en temps et en

argent) de prendre sa voiture pour se rendre au travail ou faire ces courses... Seule une gratuité des transports collectifs, comme cela est déjà le cas à Vitry (35), Châteauroux (36), Morlaix (29), Mons (Belgique), peut répondre rapidement et réellement aux problèmes écologiques actuels.

L'opération free-zone est un moyen de faire exister concrètement notre revendication. Il en existe d'autres qui passent par une coopération active entre usagers, et notamment pour faire face à la répression qui s'accroît sur cette pratique sociale massive qu'est l'usage gratuit des transports collectifs (campagne contre « la fraude » de la TAN ou de la SNCF dans le domaine ferroviaire). On peut ainsi facilement, lors de son voyage :

À sa descente, proposer son ticket encore valable aux usagers qui montent, ou bien le déposer sur les poinçonneuses.

Lors d'opérations de contrôles :

– Premièrement, lutter contre l'appréhension que nous inspirent les contrôleurs dont, d'ailleurs, ils usent et abusent.

– Avertir de la présence de contrôleurs aux usagers qui montent.

– « Contrôler » les contrôleurs en leur demandant systématiquement leur carte d'assèchement pour bien leur signifier qu'ils n'ont pas tous les droits, mais aussi des obligations d'identification, de correction et de politesse envers les usagers.

– S'inquiéter du déroulement d'un contrôle apparaissant zélé ou excessif en soutenant la personne concernée (par exemple, intervenir et lui demander si ça va ou si tout se passe correctement, etc.).

– Une fois contrôlé, engager la conversation avec les contrôleurs sur tel ou tel sujet, histoire de laisser le temps aux usagers sans ticket de s'esquiver.

– Et bien sûr, inventer aussi toute forme d'expressions et d'actions individuelles ou collectives, qui va dans ce sens.

TGV Nantes

Transports gratuits vite
transportsg gratuitsvite@nantes.fr

Gratuité et gestion directe

LE COLLECTIF TCL (Transports en commun libérés) souhaite réagir à l'article paru dans le Progrès du 13 avril 2003 abordant le sujet de la gratuité des transports en commun et plus généralement les déplacements urbains. En effet, l'article intitulé « Financement des transports en commun : la gratuité écartée » ne reflète pas, selon nous, les véritables questions qui nous amènent à revendiquer l'accès gratuit aux transports urbains lyonnais.

À notre sens cet article simplifié, à l'extrême, une question qui mérite un traitement moins lapidaire et surtout un débat public ouvert à tous les usagers et tous les salariés du réseau de transports en commun.

Seules quatre associations ont été invitées à ce débat (« associations représentatives des diverses sensibilités », dixit l'article). Considérer les usagers en difficultés sociales ou bien les salariés précaires ou encore les personnes habitant dans des quartiers peu desservis comme ne faisant pas partie de ces « diverses sensibilités », cela nous interroge sur le procédé.

Représentatives de quoi, de qui, serions-nous amenés à demander. C'est là une approche bien particulière de la participation de chacun, de chacune d'entre nous à la gestion de la cité !

Sur la question sensible de l'accès gratuit aux transports en commun, aucun argument n'est présenté sérieusement. Au contraire, l'article réduit les enjeux de l'accès gratuit à une solution contre la fraude alors qu'il s'agit de défendre un véritable service public et l'égalité pour toutes et tous.

En tout état de cause, les débats nous paraissent tronqués, peu argumentés et essentiellement pas ouvert aux principaux intéressés (usagers et salariés du réseau).

Le collectif TCL
Lyon

La machine à punir est sur les rails

MARLENE MORÉ, jeune femme de 21 ans, sans logement et sans revenu (le RMI est toujours interdit aux moins de 25 ans), est convoquée le 22 avril prochain devant le tribunal correctionnel de Nantes dans le cadre de la LSQ votée le 15 novembre 2001, pour avoir voyagé plus de dix fois sans billet.

Elle risque une peine de 6 mois de prison ferme et 7 500 euros d'amende. La LSQ (loi dite sur la sécurité quotidienne) est entrée en application depuis plusieurs mois. De source syndicale, 38 000 personnes sont potentiellement

concernées. À défaut de pouvoir jeter tout ce monde en prison, ils sont bien décidés à faire des exemples et à faire peur.

Selon les derniers chiffres de la SNCF, fin janvier 2003, 1 459 plaintes ont été déposées, 182 procès ont déjà eu lieu, 48 peines de prison ferme, allant de 7 jours à 4 mois de prison ont été prononcées à l'encontre de celles et de ceux qui ne peuvent pas payer (chômeurs, RMistes, sans-papiers et autres pauvres), et il y en aura d'autres...

Ces gens ont été, sont et seront jetés en prison pour avoir refusé d'être assignés à résidence, pour avoir exercé leur droit et leur besoin de mobilité. Non contente d'avoir fait pression sur le gouvernement précédent pour faire voter cette loi, la SNCF n'hésite pas à dépenser des sommes considérables pour faire croire que celles et ceux qui voyagent sans ticket sont responsables des problèmes. On accuse les pauvres!.. Tout le monde le sait, si les pauvres avaient de l'argent, les trains seraient à l'heure! Cette loi a été la première d'une série de lois liberticides. À la LSQ, est venue s'ajouter le sabotage sur la présomption d'innocence, puis la loi Perben et, dernièrement, la LSI dite aussi loi Sarkozy. Ces lois répressives visent à la fois les mendiants, les gens du voyage, les prostitué(e)s, les sans-papiers, les habitants de squat, et quiconque refuserait peu ou prou l'ordre établi et une vie normalisée (regarde, consomme et tais-toi!)

Plutôt que de répondre à la montée de la misère (chômage, précarité galopante, crise du logement, etc.) et aux inégalités sociales, les gouvernements successifs ont préféré laisser se développer, quand ils ne l'ont pas carrément provoquée, la psychose sécuritaire. Parallèlement, ils ont procédé à la mise en place de cet arsenal sécuritaire pour contrôler la population. La répression ouverte, l'ambiance sécuritaire actuelle, nous entraînent toutes et tous dans la peur et le repli. Nous vous appelons à soutenir l'action en faveur des personnes poursuivies pour motif de pauvreté. Ne ratons pas le train de la solidarité!

Rendez-vous tous les vendredis à 18 heures devant la gare Nord. Réagissons collectivement, individuellement!

Comité de soutien à Marlène Moré:

François Thonier, AC1 Nantes, les Alternatifs, Collectif antisécuritaire, Collectif TGV-CNT, FA, Gasprom, ASTI de Nantes, LCR, LDH, Sud Caisse d'épargne, et des individus.

Pétition

Non à la LSQ!

Oui à la gratuité des transports!

La LSQ votée le 15 novembre 2001 permet d'emprisonner les chômeurs, les précaires, les RMistes, les sans-papiers, et... autres pauvres qui ne peuvent s'acquitter d'un titre de transport. Selon les chiffres mêmes de la SNCF (fin janvier 2003):

- 1459 plaintes ont été déposées.
- 182 procès ont déjà eu lieu.
- 48 peines de prison ferme ont été prononcées.

Le principe est simple: si tu peux pas payer, tu vas en prison!

Plutôt que de répondre à la montée de la misère (chômage, précarité galopante, etc.) et aux inégalités sociales, les gouvernements successifs ont laissé se développer l'hystérie sécuritaire et choisi la répression tout azimut.

Le 22 avril prochain, Marlène Moré, jeune femme de 21 ans, sans logement et sans revenu, est convoquée devant le tribunal correctionnel de Nantes pour avoir voyagé sans billet. Venez nombreux pour la soutenir.

Un service public doit être un service accessible à tous.

Ensemble poursuivons la lutte pour la gratuité des transports.

Agir ensemble contre le chômage et la précarité

21, allée Baco, 44000 Nantes.
Tél.: 02 40 89 51 99

La LSQ votée par le Parti socialiste et la droite continue à jeter les chômeurs, les précaires et les pauvres en prison. 48 personnes fin janvier 2003 condamnées à des peines de prison ferme (chiffres officiels de la SNCF qui n'hésite pas à en faire sa pub), peut-être 80 ou 100, ou plus, aujourd'hui, et cela dans une quasi-indifférence générale.

Le Prix du sang

ENTRE SEPTEMBRE de l'année dernière et juin de cette année, une moyenne de six avions de guerre américains par jour ont réapprovisionné en combustible dans l'aéroport de Shannon. C'est parce qu'ils transportent plus d'armes, de troupes, et d'approvisionnements qu'ils s'arrêtent en Irlande et pas en Grande-Bretagne. De cette façon, ils font un voyage plus court et ils ont besoin de moins de carburant.

Protestation

LE 17 AOÛT, un groupe de soixante dix protestataires a défié la police qui avait l'ordre de les obliger à rester en dehors de l'aéroport, et de ce fait, un avion de guerre est reparti sans pouvoir se réapprovisionner en combustible. Le 31 août, il y avait un camp de femmes pour la paix de 24 heures en dehors de l'aéroport, avec un point d'information dans la ville de Shannon qui a obtenu une bon accueil. Le 1^{er} septembre, il y avait un petit piquet en dehors du principal terminal. Dans la nuit du 3 septembre, des activistes sont arrivés jusqu'à la piste et

ont peint un avion de guerre. Une manifestation nationale à l'aéroport de Shannon a été convoquée le 12 octobre.

En août, deux des vaisseaux de guerre américains portant des munitions au Moyen-Orient devaient s'arrêter dans le port de Cork, mais cette visite a été annulée en raison des protestations prévues.

Le commerce des armes

AU MOINS QUATORZE COMPAGNIES avec des succursales basées dans la République d'Irlande sont impliquées dans le commerce international d'armes. Chacune doit obtenir des permis d'exportation du gouvernement. En outre certaines d'entre elles ont obtenu des subventions de l'Irlande.

Moog, une société américaine d'armement avec une usine à Cork, s'est vu octroyer une aide de 4,4 millions de livres irlandaises du gouvernement. En Irlande, cette compagnie fait des pièces pour des chars et de la DCA (y compris ceux qui ont été vendus aux militaires indonésiens coupables de génocides). Sa principale source de revenu dans le monde

entier est la production des pièces pour des bombardiers et des systèmes de missile.

Nice

DANS LE TRAITÉ DE NICE, il était projeté que l'Union européenne assurera les fonctions du WEU, qui est le bras armé de l'Otan basé en Europe. Elle sera aux commandes de la force de réaction rapide, une armée européenne avec 65 000 soldats (plus 200 000 réservistes), des porte-avions, des jets de combat et des sous-marins. À travers la commission européenne de la politique étrangère et de sécurité, un front commun de tous les gouvernements de l'Union européenne sur des affaires internationales, le gouvernement irlandais a apporté un appui diplomatique et technique au bombardement par l'Otan de la Yougoslavie (3 000 morts), au bombardement anglo-américain de l'Afghanistan (9 000 morts) et au côté de gouvernement dans la guerre civile en Colombie (3 500 morts par an).

Relations internationales FA

Source: Résistance n° 42, mensuel de l'Anarchist Federation

Persécutions contre les communautés Mapuche

LA RÉPRESSION OUVERTE ET IRRATIONNELLE développée par l'État chilien, administré par le gouvernement social-démocrate de Ricardo Lagos, contre les communautés Mapuche constitue une persécution politique contre notre peuple, et en particulier contre les communautés Mapuche en conflits au Arauco Malleco (CAM). Cette politique répressive est la preuve de l'attitude servile et complaisante de l'État chilien avec les intérêts du système capitaliste dont sa consolidation requiert l'extermination de notre peuple. Notre résistance digne et décidée de notre communauté à l'expansion des investissements capitalistes dans notre territoire ancestral, fondamentalement dirigés par des chefs d'entreprises nationales et transnationales des secteurs forestiers, hydroélectriques et touristiques se solde aujourd'hui par :

- Trente-sept Mapuches, hommes et femmes, emprisonnés dans différentes prisons des huitième et neuvième régions, dont sept lonkos (chefs traditionnels), dirigeants Mapuche légitimes;
- Des centaines de procès judiciaires contre des membres de nos communautés;
- Plus de vingt d'entre nous sont actuellement poursuivis par la justice;
- Près de vingt-cinq Mapuches accomplissent leurs peines sans réclusion mais sous contrôle judiciaire;
- Des perquisitions sont effectuées de manière brutale avec menace de mort à l'encontre d'enfants, d'adultes et de personnes âgées;
- Une surveillance permanente de notre communauté par la police;
- Nombre de nos frères et sœurs portent les séquelles physiques et psychologiques des violences exercées (impacts balles et grenailles) par les carabiniers et la police civile;

- Assassinats dont le dernier en date concerne un jeune Mapuche, Alex Lemun, pendant une récupération de terres.

Contrairement à son respect du caractère institutionnel et de l'État de droit, le pouvoir politique et judiciaire chilien a maintenu les emprisonnements sans disposer de preuves accusatoires réelles et sérieuses contre nous, sans spécifier ni clarifier les raisons des détentions. Les aveux obtenus l'ont été sous pression et menaces, en les avalisant avec d'hypothétiques « témoins » payés.

Nous exigeons la libération immédiate de tous les prisonniers politiques Mapuche, l'arrêt des violences et des persécutions contre notre communauté, la punition des assassins des membres de notre communauté et la démilitarisation des communautés Mapuche en conflits.

Le processus de récupération des terres, de contrôle territorial et de reconstruction de notre peuple, continuera, avançant ainsi vers la libération nationale Mapuche.

Coordination des communautés Mapuche en conflit au Arauco Malleco

Le 19 mars dernier, des représentants Mapuche ont occupé le consulat du Chili à Berlin pour dénoncer les constantes violations des droits de l'homme sur le territoire chilien, la politique répressive adoptée par le gouvernement, l'injuste application de lois autrefois appliquées par le régime de Pinochet contre tous les Chiliens et aujourd'hui utilisées pour incarcérer les dirigeants des communautés en conflit, dans le but de faire taire la voix d'un peuple qui exige son territoire au-delà des intérêts particuliers de ce gouvernement qui n'a pas respecté les traités internationaux en matière de droits de l'homme. Ils ont exigé la liberté immédiate pour tous les prisonniers politiques Mapuche et pour que soient jugés, au Chili, les assassins du jeune Alex Lemun.

47^e Congrès confédéral de la CGT à Montpellier

Entre gel stalinien, recentrage réformiste et fièvre révolutionnaire



Pierre

UN SIÈCLE APRÈS ce que certains historiens appellent « la deuxième naissance de la CGT », la première (aux élections prud'homales, et avec 700 000 adhérents) organisation de travailleurs en France tenait à nouveau son congrès national à Montpellier du 24 au 28 mars. Mille délégués de toute la France étaient chargés de débattre de l'orientation de la Confédération.

Pour la venue de Bernard Thibault en septembre 2002 pour les prud'homales, le groupe La Commune de Rennes s'était interrogé par voie de tract (farences.free.fr/ouvvalaCGT.htm) sur cette orientation. J'étais délégué au 47^e congrès pour le Syndicat départemental des PTT d'Ille-et-Vilaine (environ 900 syndiqués).

La préparation du congrès

Chaque adhérent CGT a reçu le rapport d'activité (non amendable) et les quatre résolutions proposées par le CCN (Comité confédéral national), chaque syndicat ou section syndicale pouvant y apporter des amendements. Ces amendements (retenus ou non par une commission) devaient être envoyés à chaque délégué. Cela n'a pas été le cas, loin s'en faut. Les délégués ont été parfois élus par leur syndicat, souvent désignés et filtrés. Leur élection a parfois été remise en cause par d'autres instances, c'est le cas par exemple du responsable national du courant communiste du Parti des travailleurs. 75 % des délégués assistaient à leur premier congrès confédéral, et les jeunes délégués, souvent « parachutés », étaient d'autant plus facilement manipulables qu'ils ne percevaient guère l'enjeu du congrès.

Le déroulement du congrès

Lundi 24 mars. Le secrétaire CGT du Languedoc-Roussillon a rappelé l'histoire forte de la CGT du début du XX^e siècle, en particulier l'acte fondateur de 1902 (fusion des Bourses du travail avec la toute jeune CGT), le rôle joué par Victor Griffuelhes et Louis Niel, secrétaires généraux et anarchistes, ainsi que les mutineries des soldats du 17^e, qui refusèrent de tirer sur leurs frères ouvriers lors des révoltes de 1907 dans la région. Bernard Thibault a ensuite fait une allocution relativement combative d'une durée d'une heure environ, au cours de laquelle il a ironisé sur les spéculations faites par certains sur la perte d'identité, le recentrage, le réformisme qui marquerait ce congrès. « La CGT de 2003 comme celle de 1902 tient tête à l'arbitraire de l'État et du patronat. Nous avons pris le parti d'agir et non de subir ! » Il a néanmoins bien rappelé ses exigences d'évolution nécessaire pour la CGT. En particulier, sur la réforme des cotisations syndicales (4^e résolution). À l'issue de cette journée, une place Henri-Krasucki a été inaugurée à Montpellier en présence de Louis Viannet (précédent secrétaire général), Georges Seguy (signataire comme cela a été rappelé des accords de Grenelle de 1968) et Georges Frèche, maire MDC (arrêtés antimendicité à son actif) de Montpellier, qui a rappelé dans son impressionnant discours fleuve de vingt minutes sans note « que vous soyez anarchistes, socialistes ou communistes, vous êtes la CGT ! ». L'inauguration s'est terminée au son de la Marseillaise, puis de l'Internationale (ouf!).

Pierre est militant du groupe La Commune (FA, Rennes) et de la CGT-PTT-35

Le mardi 25 mars a été l'occasion d'un débat sur le rapport d'activité 1999-2002. Des militants de Continuer la CGT (staliniens pour qui la dérive confédérale date du 45^e Congrès) ont diffusé du matériel de propagande à chaque congressiste. L'un d'entre eux, de Metal-Europ, est monté au créneau. Il a été assez rapidement suivi par des interventions critiques portant sur le manque de démocratie syndicale, le manque de visibilité sur la participation de la CGT à la Confédération européenne des syndicats (cheval de bataille du Parti des travailleurs), le peu de soutien des instances confédérales à des militants oppositionnels qui souffrent de la répression syndicale dans leur boîte. Le rôle d'organisation de classe et de masse, présent dans les statuts de la CGT a été rappelé de façon souvent incantatoire, comme pour conjurer le sort que certains s'attendent à voir tomber sur leur tête. Les charrettes de licenciements, la mise en place des 35 heures, la future décentralisation et la casse des statuts correspondants ont été au cœur des débats de cette journée.

La participation de la CGT au Comité intersyndical sur l'épargne salariale a été vivement critiquée. Le « non » comme résultat de la consultation des salariés et retraités d'EDF-GDF quant à la réforme de leur système de retraites a été évoqué comme un encouragement et une victoire pour tous les salariés.

Au final, le rapport financier et le rapport d'activité ont été adoptés. Ce dernier ne l'a été qu'à 74 % (en très net recul par rapport aux congrès précédents, où les scores obtenus étaient plutôt de l'ordre de 90 à 95 %).

Les deux premières résolutions étaient de l'ordre de l'orientation revendicative, les deux dernières touchaient davantage aux structures organisationnelles et financières de la CGT.

Première résolution « Solidaires pour de nouvelles conquêtes sociales »

Les débats ont principalement porté sur l'interdiction des licenciements (intervention d'un délégué d'ACT d'Angers) et le problème que pose la partie variable du salaire (actionnariat salarié, intéressement et participation obligatoire, part variable en fonction de réalisation d'objectifs, mise en place de système de retraite par capitalisation obligatoire et à la charge du salarié sont autant de dispositifs d'intégration des salariés au capital qui participent à troubler les positionnements de classe).

Il a été question de la sauvegarde et de la renationalisation des services publics et contre leur casse par la régionalisation-décentralisation. Cela se traduit dans la résolution: « Les services publics [...] sont l'affaire de toute la population. La CGT combat [...] les privatisations partielles ou totales des services publics. [Il faut] exiger l'arrêt des processus de privatisation en cours, soustraire les services publics aux critères de rentabilité financière et reconquérir leur maîtrise par la nation. »

Sur la décentralisation: « L'égalité et la solidarité sur tout le territoire doivent être

garanties par un socle de droit collectif de haut niveau. Des mécanismes puissants de péréquation doivent permettre le développement de coopération et le rattrapage des retards entre régions et territoires. »

Sur le droit du travail: « [Il] traduit les rapports de force et leurs contradictions. Il sera d'autant plus protecteur que les salariés seront fortement organisés. Mais il est nécessaire d'aller plus loin. La CGT fait le choix de bannir toutes les formes d'insécurité sociale par une conception de la protection sociale centrée sur la priorité à la prévention [contre les maladies, accidents du travail, les licenciements, etc.]. »

Et: « La faiblesse structurelle du droit du travail est de laisser quasiment libre l'employeur de transformer le contenu du travail à sa guise ou de mettre un terme à l'emploi du salarié. [...] Il s'agit donc de bâtir une véritable alternative au licenciement. »

La CGT propose alors de mettre en place un « nouveau statut du travail salarié » adossé à une « sécurité sociale professionnelle » qui doivent constituer « l'épine dorsale de la construction de nouvelles conquêtes sociales ».

Conquérir plutôt que d'être sans cesse à défendre des droits existants, certes, mais comment faire concrètement alors que le rapport de force n'a jamais été aussi défavorable aux salariés? Du reste, les droits actuels existent en tant que représentation de résultats de lutte collectives victorieuses menées par le passé. Comment imposer un « haut niveau de droit individuel, opposable à tout employeur et transférable d'une entreprise à l'autre » (« nouveau statut du travail salarié ») alors que l'individu isolé n'est rien face à son patron (cf. le lien de subordination à l'employeur que constitue le contrat de travail). Comment faut-il comprendre l'engouement de M. Strauss-Kahn pour cette proposition de « sécurité sociale professionnelle », et l'utilisation avouée par le PS de la CGT comme « boîte à outils idéologiques »? Cette première résolution a été adoptée à 77 %, 15 % de « contre ».

Deuxième résolution « Renouveau du syndicalisme, franchir des seuils »

Partant du constat que seulement 1 salarié sur 10 est syndiqué, que les 3/4 des salariés ne voient jamais de syndicats et que la moitié n'ont pas de représentant du personnel, cette résolution a principalement pour objet de dépasser la « crise du syndicalisme » en travaillant au syndicalisme rassemblé. La stratégie de développement de la CGT (objectif 1 000 000 d'adhérents au prochain congrès. Avec seulement + 42 000 depuis le précédent, en 1999, la route est longue) se poserait en terme d'alliance avec d'autres organisations syndicales, et le crédit auprès des salariés s'obtiendrait par leur consultation. Ainsi, la CGT se propose en fait de « rechercher avec les autres organisations syndicales



1934: la CGT contre le fascisme mais pour l'« économie nationale ». On verra (page suivante, en bas) qu'elle oppose aux marchands de canons la « nationalisation des industries de guerre ». Page précédente: manifestation des cheminots; page suivante, en haut: ici, ce sont les agents hospitaliers.

les propositions communes ou convergentes [...] et les initiatives et actions que l'on peut mener ensemble ». De même, la CGT « décide de systématiser la démarche de consultation de tous les salariés concernés dans l'entreprise, l'administration ou la branche professionnelle, avant, pendant, et à l'issue de tout processus de négociation ».

Cette résolution pose le problème de la recherche systématique de l'alliance avec la CFDT, et ce au niveau confédéral. François Chérèque a pour sa part déclaré dès le lendemain qu'il ne « recherchait pas l'unité pour l'unité ». Faut-il voir dans cette démarche d'alliance un rapprochement idéologique unilatéral de la CGT en direction de la CFDT? La recherche de compromis pour réaliser l'unité semble malheureusement prioritaire sur la défense de la primauté des revendications CGT. De même, si les salariés dans une entreprise donnée sont majoritairement racistes ou favorable à l'actionnariat salarié, est-ce le rôle de l'organisation syndicale que de les consulter, puis d'accompagner la préférence nationale ou la collaboration de classe? Non, bien sûr, cette démarche est à l'opposé d'une démarche syndicale, qui vise à rallier par l'échange militant et permanent de point de vue, le plus grand nombre de salariés sur des positions de défense des intérêts de classe, de façon à construire collectivement, et en assemblée générale du personnel si possible, les revendications du personnel et à proposer l'action sur ces bases-là. Rappelons-nous que les salariés d'EDF-GDF se sont heureusement positionnés contre la réforme de leur système de retraite. Néanmoins, suite à l'annonce par le PDG M. Roussely qu'il s'assoierait sur ce référendum, la Fédération mines-énergie CGT n'a pas pour autant travaillé à construire la seule riposte valable: la mobilisation des salariés... Comme quoi la consultation des salariés n'est pas nécessairement un préalable à l'action syndicale... et peut bien souvent la bloquer. Cette résolution peut également constituer un frein à la syndicalisation, car si un salarié est amené à peser autant sur l'orientation syndicale qu'un syndiqué, quel est alors l'intérêt pour les salariés de se syndiquer?

À un autre endroit dans cette résolution, il est indiqué que la CGT s'engage à travailler à une réforme profonde du commerce international et de l'OMC et à une régulation des flux financiers. Devant certaines réactions (dont celle de mon syndicat départemental, qui proposait un amendement de substitution: « Les statuts de la CGT affirment: "la CGT combat l'exploitation capitaliste." C'est pourquoi la CGT doit lutter contre les décisions et conséquences des décisions des instances supranationales que sont le FMI et l'OMC. »), Jean-Christophe Le Duigou, numéro 2 de la CGT, et en charge du dossier des retraites, a

annoncé qu'il n'y avait pas de honte à vouloir réformer le FMI et l'OMC qui « au départ étaient bien des instances démocratiques ». Cette résolution a été adoptée à 73 %, 16 % de « contre ».

Troisième résolution « Adopter une charte de la vie syndicale et poursuivre les réflexions sur les transformations de la CGT »

Cette résolution ne posait pas de problème majeur, si ce n'est que certains délégués ont affirmé que l'impulsion de syndicat de zone ou de site allait nous amener à « faire les guignols comme les Sud, à ne faire rien d'autre que de se balader avec des drapeaux sur l'épaule de préférence devant des caméras », et donc laisser de côté le travail militant de terrain, au plus près des salariés. Cette résolution a été adoptée à 80 %, contre 11 %.

Quatrième résolution « Adopter le nouveau système de cotisation »

Cette résolution a vraisemblablement été profondément remaniée dans les premiers jours du congrès par le CCN, suite à la ferveur des débats (qui constituaient une « révolution », dit un membre du CCN). En effet, cette résolution était le principal point d'achoppement pour la plupart des délégués. Mais ce remaniement a été principalement de forme. Cette résolution posait la question du financement des syndicats. À l'heure actuelle, les syndicats, cellule de base de la CGT, encaissent les cotisations des syndiqués et reversent des montants forfaitaires et convenus aux autres structures de la CGT (leur union départementale d'appartenance, leur union locale, et leur fédération. La confédération reçoit une partie du premier timbre syndical de l'année). À l'opposé de ce principe du fédéralisme, la proposition de modification du système de cotisation pose des problèmes d'indépendance financière, et donc de moyen d'expression politique propre aux structures de base CGT. Pour information, c'est par ce biais-là que la confédération CFDT a pu par le passé étrangler financièrement les structures internes oppositionnelles à sa politique. Nombre de délégués ont d'ailleurs rapidement fait le lien évident existant entre chacune des résolutions quant à l'évolution de la CGT.

Le débat étant mouvementé, Bernard Thibault a pris la parole pour le recadrer: « Attention camarades, si nous n'avancons pas, nous reculons! » Comme le chantait Charles d'Avray dans le Triomphe de l'anarchie: « C'est reculer d'être stationnaire... » La CGT doit évoluer, c'est évident, il reste maintenant à savoir dans quel sens!

Cette résolution participe de la « confédération » de la CGT. Un organisme centralisateur serait chargé de la répartition des montants des cotisations. Cela rendrait éventuellement possible l'asphyxie financière des structures intermédiaires (Féd., UL, UD), la confédération se gardant un pécule de 11 % des cotisations au passage.



Cette résolution a été violemment combattue, amenant J.-C. Le Duigou à dire que ce n'était pas le CCN qui imposait, mais bien le Congrès qui décidait. Toujours est-il que le Congrès a été amené à se positionner non pas sur un ensemble de décisions à mettre en œuvre comme prévu à l'origine, mais sur un processus : « Construire ensemble le nouveau système de cotisation », qui doit être mis en place par le CCN, et validé par un congrès extraordinaire fin 2004.

Cette résolution n'a été votée qu'à une très courte majorité, 51 % de « pour », 34 % de « contre ». Son application n'en sera que plus difficile, et elle dépendra principalement des rapports de force dans les syndicats.

Un projet d'appel sur les retraites

L'autre sujet « chaud » était celui des retraites. Le « Projet d'appel sur les retraites » (dont le périmètre revendicatif est limité au 3 avril) a pourtant été adopté à 94 %. Suite à des dépôts d'amendements et aux débats, la commission en charge de la rédaction de l'appel a indiqué qu'elle rajouterait les notions de « taxation des entreprises et des richesses produites par le travail ». Le repère revendicatif central de cet appel est la retraite à 60 ans. Cet appel a été suffisamment bien tourné pour isoler les minorités politiques qui martelaient les 37,5 annuités. Les grands médias nationaux se sont crus autorisés le lendemain de l'adoption de cet appel à afficher que la CGT renonce aux 37,5 annuités de cotisation. La réalité est plutôt que les 37,5 annuités ne constituent plus un repère revendicatif central. Si, effectivement, « les 37,5 annuités à elles seules ne suffisent pas à garantir le droit à la retraite à 60 ans », la simple mention de cette phrase permet de reléguer cette revendication au second plan. D'ailleurs, il est indiqué que les « 37,5 annuités doivent continuer à constituer la base d'une carrière ».

Cela n'en fait pas un axe revendicatif. 37,5 annuités, c'est effectivement la durée moyenne d'activité salariée en France, le réaffirmer est une lapalissade sauf à revendiquer le plein emploi sur une durée de vie moyenne. Néanmoins, il est également faux de dire (comme se sont empressés de le faire certains médias) que la CGT abandonne la revendication des 37,5 annuités. D'autant plus qu'il est fait mention de la « remise en cause des décrets Balladur », dont fait partie le retour à 37 annuités pour le privé. Dans tous les cas, la CGT aurait eu quelques difficultés à revenir sur les 37,5 annuités eu égard à la manif du 1^{er} février, où les 37,5 annuités public-privé ont constitué l'épine dorsale de la mobilisation. Cette revendication s'articule avec d'autres (montant de pension de 75 % du salaire net, retraite à 60 ans ou avant pour les métiers difficiles, validation des droits à partir de 18 ans, etc.) et elle doit en rester indissociable.

Un appel du Congrès contre la guerre en Irak a été adopté à la quasi-unanimité. Il

légitimait pourtant l'embargo que le peuple irakien subit depuis douze ans en disant que « l'objectif de désarmer Saddam Hussein aurait pu être atteint par des voies pacifiques ». Puis : « Cette guerre n'est ni légitime ni juste », comme si une guerre pouvait l'être, à l'exception de la guerre sociale, classe contre classe.

En résumé, ce congrès a été une expérience formatrice et enrichissante, où les délégués sont allés de surprise en surprise : les stalinien de Continuer la CGT poussant dans le même sens que les trotskystes de la LCR ou du PT (Lutte ouvrière, pour sa part, ne faisant pas de la lutte d'influence dans les appareils syndicaux une stratégie politique). L'extrême gauche, se faisant assez rapidement isoler après les recadrages de Bernard Thibault, redécouvre des possibilités de jonction avec des syndicalistes purs et durs, ou même des militants PC, complètement paumés en particulier sur la question cruciale de la réforme des cotisations.

Ce congrès, historique à plus d'un titre, marque sans aucun doute un tournant pour la CGT. Au-delà des procédures de vote non démocratiques (la proposition de voter à main levée sur les 11 premiers paragraphes de la 1^{re} résolution a provoqué un véritable tollé), des verrouillages divers (blocages de la parole, coupures de micros, etc.), les « consignes amicales » de vote par des responsables fédéraux, ce congrès a été salvateur car il a ouvert les yeux à beaucoup de délégués sur leur organisation syndicale. Personne n'en ressortira complètement indemne, et ce congrès va laisser quelques traces : les délégués ont vu leur certitude ébranlée, le CCN a dû subir la tempête et a bien failli chavirer devant les 80 % des interventions se faisant en opposition à ses propositions. Bernard Thibault est intervenu à quatre reprises, alors qu'il n'était censé faire que le rapport d'ouverture. Il y a eu une très nette fracture, s'agrandissant au fur et à mesure du congrès entre les délégués et le CCN, qui huait ou sifflait abondamment les opposants, tandis que les délégués, sauf à de rares exceptions, se sont toujours respectés entre eux, au-delà des divergences idéologiques. De même, certaines fédérations, dont les PTT, sont désormais dans la ligne de mire car elles ont été perçues comme perturbatrices.

Moi-même ai été particulièrement perturbé quand la Marseillaise a été jouée en guise de clôture de congrès. Heureusement, ce chant nationaliste a aussitôt été suivi par une Internationale, qui, elle, a été beaucoup mieux reprise et beaucoup plus fraternelle. Cela a permis à chacun de se sentir enfin uni autour de valeurs communes. Ce congrès est en dernière analyse un signe plutôt encourageant sur le degré de liberté qu'ont encore les militants CGT vis-à-vis de leur appareil et permet de préparer la résistance interne aux pressions du « recentrage » et d'envisager l'avenir syndical de façon positive. P.

Lois sécuritaires

Droit à l'avortement retour à « l'an moins zéro »

Patrick Schindler

Comme on pouvait s'y attendre les responsables politiques ne lésinent pas à la tâche. Entre autres mesures réactionnaires, l'Assemblée, dans le cadre du projet de loi contre l'insécurité routière, a adopté, il y a peu, un amendement qui pourrait remettre en question le droit à l'avortement. Un droit pourtant essentiel et durement acquis par la lutte.

DEPUIS LE RETOUR de la droite et des « lobbies catho-intégristes » l'an passé, la logique sécuritaire cartonne et fait feu de tous bois. Après s'être attaquée à diverses minorités (sans-papiers, prostitué(e)s, jeunes, gens du voyage, séropositif(ve)s, demandeurs d'asile, mendiants, raveurs, etc.), celle-ci vise plus de trente ans de lutte des femmes pour obtenir un droit à l'avortement qui aujourd'hui, une fois de plus, est remis en question.

Pire, un amendement grotesque vient d'être adopté le 20 mars 2003, par l'Assemblée. La gôche s'y étant symboliquement opposée (quand il ne reste plus que le symbole !). Mais n'allons pas trop vite et prenons le temps d'examiner les tenants et aboutissants de cet amendement (même si cela demande un peu de concentration, désolé, mais vu l'ampleur et les conséquences du sujet).

L'amendement en question se situe « dans le cadre du projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière ». Très bien, jusque-là, rien à dire. « Afin de protéger la femme enceinte, en cas d'accident », toujours rien à dire. Pourtant, ce texte apparaît comme un peu redondant, puisque l'article 223.10 du Code pénal existe déjà et prévoit que « l'interruption de grossesse, sans le consentement de l'intéressée est punie de 5 ans d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende ».

Or, J.-P. Garraud, lors d'une séance le 20 mars 2003 à l'Assemblée, affirme qu'il existe un « vide juridique » et déclare que cette disposition ne tient pas compte « d'une faute caractérisée ». Pourtant, M. Hunault insiste sur le fait que s'il vise le même objectif, son propre amendement consiste à protéger, non la mère, mais l'enfant lui-même, ce qui permet d'aborder le problème de « non-assistance à personne en danger ». Il se situe ainsi, dans la ligne d'un arrêté du 19 juillet 2002, dont la jurisprudence précise la portée (hors sécurité routière) et autorise l'inscription, dans le livret de famille de la mention d'« enfant mort-né ». Mais, pour être bref, et après que d'autres beaux parlementaires

eurent rappelé, en vain, que cet amendement n'avait pas sa place dans un texte relatif à la sécurité routière, J.-P. Garraud réfute cette analyse. Il estime, en effet, qu'il n'est pas possible d'esquiver le débat. Il indique alors que son amendement n'écarte pas le cas d'une interruption « involontaire » de grossesse, due à l'homicide « involontaire » de la mère, etc. Et la commission adopte cette nuit-là, l'amendement, rejetant, de fait, celui de M. Hunault.

Résumons-nous : sous couvert d'un projet de loi contre la violence routière, cet amendement sanctionne « la mort d'un fœtus ». Pour la première fois dans l'histoire moderne française, ce dernier obtient donc, de droit, le statut juridique de « personne ». Or, donner à l'embryon un statut juridique remet forcément en cause, à court, moyen, ou plus long terme, le droit à l'avortement. Et il s'agit bien de l'objectif poursuivi depuis de nombreuses années par les professeurs Lejeune et Xavier Dorr, entre autres réacs, relayés par une certaine première dame de France, bien chevillée à l'Opus Dei, au pape et à tous ses servants.

Et il n'est pas nécessaire d'être sorcier ou sorcière anarchistes pour deviner que ce nouveau statut donne à l'embryon des droits juridiques. Ceux-ci devant permettre, très vite, de remettre en question les droits obtenus ; et il n'est pas vain de le rappeler, après plus de trente ans de luttes acharnées des femmes et de leurs alliés, afin qu'elles disposent librement de leur corps.

Encore une loi qui cache une intention bien programmée et pernicieuse. En effet, sous le couvert préventif de lutter contre la violence routière, il s'agit bien d'obtenir, pour les lobbies catho-intégristes, la mort du droit à l'avortement.

Eh bien, je crois que nous n'avons plus le choix : nos droits nous imposent, une fois de plus, de nous retrouver toutes et tous dans la rue!

P.S.

Pour plus d'informations : consulter les sites Internet de la Cadac et de la LDH.

La grogne monte dans l'éducation...

À quand la grève générale ?

Virginie Benito

dEPUIS LE MOIS DE MARS, de nombreuses académies ont connu des grèves reconductibles à l'appel d'intersyndicales. Au Havre, 300 enseignants et personnels non enseignants des écoles, collèges, lycées ont reconduit le mouvement depuis la journée d'action du 18 mars. À Toulouse, Agen, Nîmes, en Haute-Loire, à Pau et Bayonne, Marseille, Lyon, Poitiers, Nantes, Bordeaux, etc. Tous en grève contre les attaques répétées du service public d'éducation. Au Petit-Quevilly, dans la banlieue rouennaise, c'est plus de 400 enseignant(e)s qui étaient réuni(e)s en assemblée générale le 3 avril. Dès le lendemain, environ 50 % votaient une grève reconductible.

Les économies sur les dépenses publiques préconisées par la commission européenne sont un prétexte de plus pour libéraliser les services publics. L'une des conséquences depuis plusieurs années, c'est la réduction drastique de postes et de personnels et le non-remplacement des départs en retraite. En Seine-Maritime, ce sont 92 fermetures de classes en primaire et en maternelle (particulièrement touchée), 26 suppressions de postes de remplaçants, 148 suppressions de postes d'enseignants du secondaire, 750 emplois jeunes dans l'académie, soit 20 000 licenciés d'ici à juin 2003 sur le plan national.

La décentralisation

Des catégories entières de personnels de l'éducation nationale passent sous la tutelle des départements et des régions: les agents de service du secondaire (11 000), les assistantes sociales scolaires (2 500), les médecins

scolaires (1 500) et les conseillers d'orientation psychologues (co-psy) des collèges et lycées (4 500). Ce sera aussi, dans chacun de ces corps, des milliers de précaires licenciés. Le transfert de ces emplois vers la région ou le département va faire disparaître ces postes des établissements scolaires, leurs statuts vont se dégrader et, enfin, ceux qui en auront les moyens auront recours au privé. Tant pis pour les autres!

Le projet de mise en réseaux des écoles du premier degré qui doit se faire à la rentrée 2004 est lui aussi cause d'une grande inquiétude. En globalisant davantage les moyens, à l'échelle de 25 ou 30 classes au minimum, à la place des structures d'écoles actuelles, de 2 à 15 classes, en instaurant un super-directeur à la tête de ces réseaux et en donnant le pouvoir aux élus municipaux dans la gestion de la carte scolaire et dans les attributions budgétaires, l'administration planifie d'énormes économies sur le dos des élèves. C'est la porte ouverte à une école de plus en plus inégalitaire, selon que l'on sera dans une région riche ou pauvre, et selon la volonté du maire d'œuvrer en faveur de l'école.

Dans les lycées professionnels, la décentralisation passe par la création du « lycée des métiers » qui vise à l'adaptation des formations et des diplômes aux bassins d'emplois, c'est-à-dire aux besoins immédiats du patronat local, et à la mise en concurrence des établissements. Et si cela ne suffisait pas à nos malheurs, Luc Ferry vient d'annoncer que l'académie de Rouen serait pilote pour expérimenter la non-mixité en classe (Robin, Ferrer, Faure, au secours!)

Virginie Benito est militante du groupe de Rouen de la FA.

Conseillers d'orientation psychologues et enseignants ont organisé une chaîne humaine sur le pont de Tancarville, entre Rouen et Le Havre.

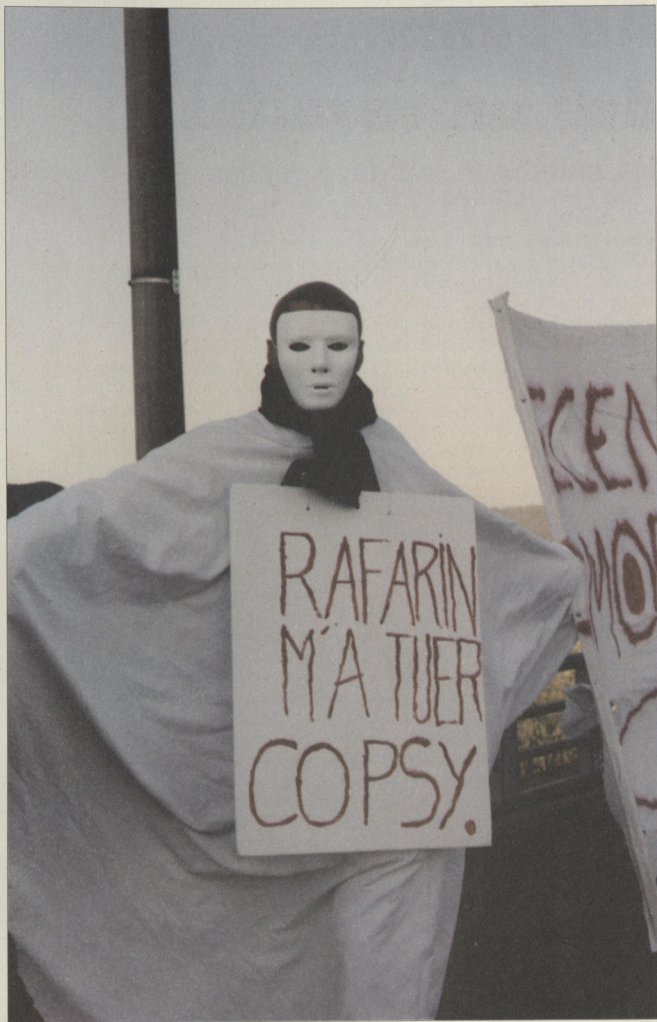
Il paraît qu'il faut sauver les garçons qui se font doubler par les filles sur les bancs de l'école. Il omet de dire que cette avance ne suit pas sur le plan professionnel et social!

Recul des droits en matière de retraite

Les enseignants refusent l'allongement de la durée de cotisation et revendiquent les 37 annuités et demie pour tous, public et privé. Sont également remis en cause : l'installation d'une décote (pour les annuités manquantes), la modification de la base de calcul (actuellement faite sur les six derniers mois) qui pourrait, comme dans le privé, passer aux 25 dernières années, l'indexation des retraites sur l'indice des prix, beaucoup moins avantageuse qu'actuellement (indexation sur les salaires), et la création d'une caisse pour agents de l'État qui nécessite de casser le statut de fonctionnaire. Actuellement, les fonctionnaires sont pensionnés par le budget de l'État, les pensions devant toujours être payées, alors qu'une caisse peut être déficitaire.

Défendre les services publics ?

L'école publique, on le sait, participe du tri social et se prête de plus en plus au discours libéral et à la culture d'entreprise. Elle reste néanmoins l'une des dernières garanties de l'accès au savoir pour tous. Les anarchistes ne défendent pas les services publics pour mieux se soumettre à l'État employeur, mais pour ce qu'ils représentent de services utiles à l'ensemble de la population. Notre but doit être d'affirmer la nécessité d'une réappropriation par les salariés et les usagers, avec un droit égal d'accès pour tous et toutes.



Vers la grève générale ?

Les appels à la grève reconductible se développent, et il semble qu'un fort mouvement interprofessionnel peut se construire dès maintenant. Les attaques contre l'école font partie d'une offensive générale contre les services publics et l'ensemble des salariés. Après s'être attaqués aux acquis de la fonction publique, c'est avec l'ensemble des acquis du monde du travail que Raffarin veut en finir.

Ce gouvernement se sent d'autant plus fort qu'il peut compter sur une droite et un patronat qui détiennent une grande partie des pouvoirs économiques et politiques du pays, qu'il s'appuie sur des réformes déjà initiées par la gauche plurielle et qu'il dispose

d'environ cinq ans pour mettre en œuvre ses réformes réactionnaires.

Dans ce contexte, il n'est pas évident que les organisations syndicales, même celles qui se targuent d'une forte représentation, soient prêtes à appeler à une grève reconductible, étant plus soucieuses de leur image respectable et de leur capacité à rebondir.

De nombreux secteurs se mobilisent et réapprennent la démocratie directe, en organisant des assemblées générales et en élisant des comités de grève.

À la base d'imposer une mobilisation à la hauteur des enjeux, radicale et interprofessionnelle, et de construire dès aujourd'hui la grève générale. V.B.

Au bonheur des universités

les mutations sont bien réelles

DEPUIS PLUSIEURS ANNEES certains tirent le signal d'alarme, et tentent – souvent désespérément – d'avertir des dangers d'une gestion libérale des universités qui fatalement tend à distinguer les filières rentables des filières dites non rentables. Aujourd'hui, l'actualité n'est plus aux cris d'alarme, mais hélas aux constats.

L'université de Bretagne occidentale (Ubo) est implantée dans un milieu fortement militarisé (Brest!). C'est donc tout naturellement que l'Ubo développe une collaboration avec l'Ensieta, école d'ingénieurs qui dépend de l'armée et apprend à fabriquer des armes. Cette collaboration – déjà scandaleuse rien que dans son principe – doit être vue, comme une volonté claire de favoriser une filière décriée rentable (la France n'est-elle pas un des trois plus grands vendeurs d'armes au monde?) plutôt qu'une autre jugée moins rentable: le contrat stipule effectivement que sept postes seront créés à l'Ubo par le ministère de l'Éducation nationale, puis offerts en délégation à l'Ensieta. Parallèlement, la « psychologie » souffre d'un grave manque de postes et d'amphis, surchargés, mais aucune création n'a lieu dans cette filière, malgré les promesses faites.

Par ailleurs, la réforme dite des 3-5-8 (ou LMD) fait apparaître cette distinction entre les filières mais d'une façon plus perverse. Cette réforme va « mécaniquement » faire disparaître les diplômes du Deug et de maîtrise, respectivement délivrés à Bac + 2 et Bac + 4. De fait, les IUP, filières professionnalisantes axées essentiellement sur la technologie et où les stages en entreprise sont importants, risquent de disparaître puisque leur formation s'arrête à Bac + 4. Mais les anarchistes le savent bien, toute structure tend à survivre et, actuellement, les IUP de Brest mènent un travail de sape au sein de l'Ubo pour récupérer des DESS qui dépendent d'autres composantes de l'Ubo afin de pouvoir offrir une formation jusqu'à Bac + 5 et donc survivre à la réforme. Sans vouloir défendre l'existence de ces filières professionnalisantes au sein des universités, on peut tout de même constater les dangers de cette lutte intestine. D'une part, elle nous détourne du véritable problème en nous divisant devant le ministère; d'autre part, il y a un réel risque de voir apparaître des composantes ne présentant que des filières rentables qui auront alors naturellement envie de faire sécession des autres composantes de l'université. Elle seront d'ailleurs d'autant plus poussées à quitter les universités qu'elles sont déjà très imbibées de la culture libérale appelée

aussi plus prosaïquement culture d'entreprise ou connaissance de la réalité économique. La conséquence sera à terme une privatisation de pans entiers des universités, et ce qui restera dans le giron du public sera tout ce qui est jugé non rentable.

Dans une certaine mesure, on peut même estimer que la privatisation est déjà engagée: l'université catholique de l'Ouest (Uco, privée) voulait ouvrir une maîtrise d'ingénierie fortement liée à une banque locale. N'ayant pas d'habilitation par l'État pour délivrer un tel diplôme, elle avait donc besoin de faire valider sa formation par une université qui, elle, avait l'habilitation recherchée. Après avoir essuyé (un ou) plusieurs refus d'universités (publiques), l'Uco a obtenue de l'Ubo l'accord tant escompté grâce notamment aux pressions de l'État et à des manipulations d'informations pour influencer le conseil d'administration de l'université de Brest. Dans cet exemple, on voit se dessiner le nouveau fonctionnement de l'enseignement supérieur: des établissements habilités à délivrer des diplômes qui pourront après, eux-mêmes, « vendre » ou « louer » ces habilitations à des organismes autres. Cette idée était d'ailleurs déjà présente dans la réforme de la Valorisation des acquis professionnels (on la retrouve aussi dans d'autres domaines éloignés comme les quotas de pêche autorisées dans les ports européens).

Un point important est à noter: la mutation des universités ne se fait pas contre le gré des universitaires, mais bien souvent avec leur accord. Ce sont bien les mêmes qui votent (à l'Ubo par exemple) l'accord avec l'Ensieta et qui savent pertinemment que cela condamne la « psycho ». Certain(e)s sont même tellement imbibé(e)s des idées libérales qu'ils et elles ne comprennent plus qu'on puisse y être opposé. Ainsi lorsqu'un intervenant de TotalFinalElf vient faire un exposé sur les forages pétroliers, il est jugé de mauvais goût de vouloir lui demander si l'esclavagisme pratiqué au profit de Total (au moins indirectement!) en Birmanie est une pratique normale dans les forages pétroliers. Dans le même genre, on se fait traiter de con lorsqu'on ose dénoncer l'accord avec l'Ensieta, car être antimilitariste c'est total « has been » (sauf pour les grands Messieurs, qui eux ont le droit car ce sont des gens biens). Enfants irakiens sachez le bien, la guerre c'est « in ».

Plus concrètement, l'actuel isolement des MI-SE n'est pas le fruit du hasard. Ce système d'emploi est une véritable aubaine pour celles

et ceux issus de milieux défavorisés pour faire des études. Mais tout comme le bon marchand se fout de savoir qui lui achète sa camelote, les bons universitaires se foutent de savoir qui remplit leurs amphis (pour ne pas dire qui achète leurs diplômes), l'important étant que les filières (rentables évidemment) soient remplies.

Certain(e)s pourraient s'étonner du défaitisme de cet article. Il faut tout de même être réaliste et avouer que nous avons perdu une bataille. Mais il faut aussi savoir que la lutte n'est jamais vaine, car les choses, en milieu capitaliste, peuvent toujours être pires. Ainsi les droits d'inscription à l'université ne sont pas encore (trop) prohibitifs comparativement à d'autres pays. Au Chili par exemple, le salaire moyen est de 1000 F par mois et l'inscription à l'université (publique ou privée) de...1000 F par mois. Les étudiant(e)s sont donc issu(e)s de milieux aisés et/ou doivent emprunter, au grand bonheur des banques. Autre exemple, la réforme des 3-5-8 introduira probablement un diplôme de « mastère » enseignement. Les pourparlers sur ce diplôme sont à peine engagés mais il y aura fatalement bataille pour éviter que l'institution elle-même (via les universités) ne se fournisse une cohorte de précaires (des étudiant(e)s qui demanderont des stages d'enseignement pour valider leur diplôme). Ou plutôt, devrais-je dire, pour que l'institution n'officialise pas la création de précaires, car c'est hélas bien se qui se passe actuellement. Mais cela les universitaires ne veulent pas le savoir... remplissons nos filières pour ne pas crever.

Il est intéressant de constater que si nous en sommes arrivés là, c'est bien parce que l'intérêt individuel à pris le pas sur l'intérêt collectif: il ne s'agit pas nécessairement de l'envie de devenir petit chef, mais de faire coïncider bassin de formation et bassin d'emploi sans poser la question ni de la finalité du travail ni de qui en retire le bénéfice, c'est automatiquement favoriser les dominants (les patrons) et biaiser le débat. La dérive n'est donc pas récente et n'est que la conséquence de l'abandon de la lutte des classes. Et c'est en parfaite harmonie que tous les ministres de l'Éducation nationale qui se sont succédés ces dernières années ont consciencieusement préparé le terrain au libéralisme.

Renaud
groupe Crabes
de Quimper



Javier
Cercas

Les Soldats de Salamine

roman traduit de l'espagnol
par Elisabeth Beyer et Aleksandar Gruijic

ACTES SUD

Du bon usage de la varlope

VOICI UN LIVRE original, qui mêle subtilement fiction et vérité historique. Il a remporté un grand succès en Espagne et il continue à séduire les lecteurs français dans sa traduction. À la fin de la guerre civile espagnole, l'écrivain Rafael Sanchez Mazas, un des fondateurs de la Phalange, échappe au peloton d'exécution des troupes républicaines défaites qui fuient vers la frontière française. Un soldat le découvre terré derrière des buissons et pointe son fusil sur lui. Il le regarde longuement dans les yeux et crie à ses supérieurs: « Par ici, il n'y a personne! »

Soixante ans plus tard, un journaliste va s'attacher au destin des deux adversaires qui ont joué leur vie dans ce seul regard. Il construit un roman original, à la fois confession personnelle d'un écrivain raté, enquête historique et journalistique, roman d'aventure.

Il évoque des personnalités de la guerre civile, et des personnages contemporains tels que l'écrivain chilien Roberto Bolano. C'est le fils de Mazas, l'écrivain Rafael Sanchez Ferlosio qui lui a raconté l'histoire de l'exécution de son père au cours d'un interview bizarre pendant laquelle Ferlosio ne voulait pas répondre aux questions du journaliste et préférait digresser sur les causes de la défaite de la flotte perse lors de la bataille de Salamine... ou sur « le bon usage de la varlope ».

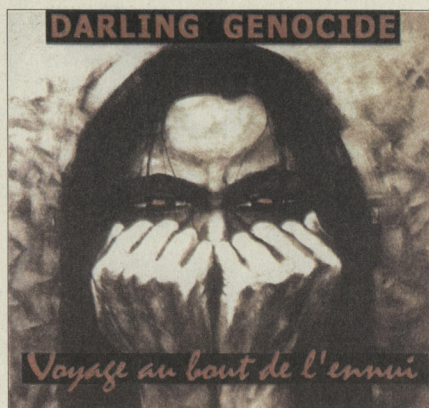
Le ton du livre est étrange, l'auteur est toujours dans l'incertitude tant au niveau des événements narratifs que dans son jugement sur les personnages. Il ne prend jamais parti, il refuse de juger les personnages et les situations. Il cherche à reconstituer l'histoire, la personnalité de Mazas (bon écrivain, ministre de Franco alors qu'il doit la vie à plusieurs miliciens et paysans républicains qui l'ont nourri et caché) et va suivre une piste pour retrouver dans une maison de retraite le vieux soldat républicain. Est-ce bien lui le héros?

L'humble soldat républicain qui a vécu plusieurs guerres contre le fascisme, les camps d'Argelès et la Légion étrangère, pense que les véritables héros sont tous morts, tombés dans l'oubli, et que les guerres ne sont romanesques que pour ceux qui ne les ont pas vécues.

Le narrateur ne prend jamais parti, il refuse de juger les personnages, ni le phalangiste Mazas, ni le général communiste Lister, dont nous connaissons les responsabilités dans la désorganisation de l'Aragon socialisé à la mode anarchiste. Il entretient ainsi l'idée dangereuse que tout se vaut peut-être, que l'engagement politique ne sert à rien. Un slogan dans l'air du temps, qu'il est nécessaire de combattre.

Catherine Bajot

Les Soldats de Salamine, Javier Cercas, 18,90 euros à Publico.



SKUDS & PANIC PEOPLE, le nom du groupe évoquerait vaguement une certaine actualité moyen-orientale si ce n'était tout à fait fortuit. C'est plutôt festif, comme on dit, entre ska sautillant et punk musclé. Voire carrément hardcore parfois étant donné le son énoôôorme qui sort des enceintes, à se demander s'il n'y a pas quelque sortilège dans les studios d'enregistrement de Bretagne (car le groupe vient de là-bas). Les textes, servis par deux chants masculins – voix de basse volontiers rauques – parlent des copains, d'unité dans la lutte antifasciste et anticapitaliste, de la violence qui explose parfois... Bref, de toutes ces choses que l'on retrouve habituellement chez la plupart des groupes oï antifa. Un album punk où le ska n'est jamais tout à fait absent (et inversement), à ranger à côté de Ya Basta, Brigada Flores Magón, voire Nuclear Device pour les mélomanes qui n'auront pas bazaré tous leurs vieux disques. En concert, ça doit être terrible!

Contact: Yann au 06 07 40 30 09, skudsmania@caramail.com

EX-FAN DES EIGHTIES, seras-tu séduit(e) par le disque des Darling Genocide, pourtant pas d'époque? Ce premier album qui vient tout juste de sortir, plonge dans l'univers musical alerno-déglingue des années 80: guitare, chant et clavier pour une zique punk synthétique assez accrocheuse où il est question de mal de vivre, de dégoût, de cette société qui condamne l'individu aux frustrations, où l'on se consume de surconsommer. Le disque s'intitule *Voyage au bout de l'ennui*, et indépendamment de ce charmant programme, la référence à peine voilée ne surprend pas. Le groupe navigue entre rage et nihilisme avec parfois, peut-être, une certaine complaisance qui pourrait assez vite devenir grotesque si personne n'y prend garde. L'esthétisme à tendances suicidaires d'une certaine new wave occidentale n'ayant pas laissé d'impérissables souvenirs, à quoi bon reprendre un flambeau éteint? Cette mise en garde posée, j'aime assez cette petite galette autoproduite, qui réserve deux reprises sympas: la Machine de Dani, et Bananas split de Lio. Sont vraiment restés bloqués en 80, ma parole!

Contact: Broken Wings, 99, avenue de la Marne, 92600 Asnières, www.darling-genocide.fr.st

RÉCEMMENT mis sur pied en France, l'Anarcho-Punk Federation (APF) est une regroupement d'activistes qui souhaitent rompre avec l'isolement et l'apolitisme, discuter, échanger, construire des choses ensemble, et (re)placer le punk dans un contexte et des problématiques politiques. Contre-culture, leur publication irrégulière, est un premier espace de paroles et d'échanges, un genre de lien fédéral en somme. Le premier numéro du zine, paru

il y a quelques mois maintenant, m'avait passablement déçu. C'est dire si j'attendais ce deuxième numéro avec impatience, tant l'ambition de la fédération anarcho-punk me semble bienvenue. Le contenu donne un aperçu de ce qui se passe et de ce qui se pense dans la mouvance punk anar, en France et ailleurs. C'est d'ailleurs la partie internationale, composée d'articles sur la Malaisie, l'Indonésie, le Nigeria et d'interviews d'activistes locaux, qui m'a paru la plus intéressante, ainsi que les pages consacrées aux chroniques diverses (disques, livres, zines, journaux, etc.). Mais, bon, la déception est hélas encore au rendez-vous, entre les questions pas toujours très intéressantes de certaines interviews (celle du groupe Foetus Party notamment), quelques articles de « réflexion » (paraît qu'il faut dire « colonnes ») plus ou moins consternants, et un blâgne en règle des textes rédigés à la vas-y-come-j'te-parle et tellement bourrés de fautes d'orthographe que leur lecture relève parfois du supplice.

Franchement, les punks souffrent déjà de trop de préjugés pour qu'on donne des billes à ceux qui les traitent d'analphabètes. Bref, ça manque encore cruellement de relecture et d'exigence, c'est l'affaire. Encore dommage.

Prix libre à Maloka, BP 536, 21014 Dijon cedex

UNE VÉRITABLE petite caverne aux trésors visuels est accessible sur le net. Je veux parler du site web des Éditions Humeurs, consacré aux dessinateurs et artistes indépendants.

En le visitant, je me suis tout d'abord réjoui de constater que l'activisme underground conduit presque nécessairement aux réseaux, aux liens, à l'échange. Le milieu du graphisme thrash n'y échappe pas. À ce titre, le site des Éditions Humeurs constitue un véritable foisonnement d'auteurs, certains présentant une partie de leurs travaux dans un menu qui leur est spécialement consacré (avec, au hasard, Winschluss, Tanquerelle, Poincelet, Ambre, Blanquet, Julie Doucet, Kerozen, etc.), les autres – ceux qui ont l'avantage de proposer leur propre site web – étant accessibles via des liens. Pour autant, les Éditions Humeurs n'en oublient pas de présenter leur propre came, à savoir les productions de Sylvain Gérard (dont on retrouve la collection quasi intégrale de son graphzine: *L'horreur est humaine*, que nous avons chroniqué ici même il y a quelques temps) et celles de Max. De quoi s'en mettre plein la vue, d'autant plus que certains graphismes sont particulièrement destroy.

Contact: editionshumeurs.free.fr

André Sulfide

REVUE

Sept tués silencieux dans l'histoire coloniale

QUE S'EST-IL PASSÉ LE 14 JUILLET 1953 ? Qui en a entendu parler de ce crime oublié, dissimulé, dans la longue liste des exactions du colonialisme perpétrées par les autorités françaises, alors que les Algériens n'avaient cessé de revendiquer pour la reconnaissance de leurs droits ?

Au moment où une nouvelle forme d'imperialisme se banalise au nom de la démocratie, ou simplement au nom des intérêts des plus forts et de leurs visées expansionnistes, sans parler de « croisade contre l'axe du mal », il est important de revenir sur notre histoire coloniale.

Si l'année de l'Algérie permet ce retour sur des faits occultés, on peut aussi s'interroger sur la responsabilité des autorités françaises après l'indépendance de l'Algérie en 1962, et sur le soutien de celles-ci à des gouvernements répressifs.

La logique de cent-trente années de déni des droits de la population algérienne ne s'est pas effacée d'un trait de plume lors des accords d'Évian. Elle a induit des conflits au sein même de la société algérienne. Le traitement par les médias de la guerre faite aux civils algériens depuis le début des années 1990, l'occultation des revendications sociales et politiques, le rapport à la « culture musulmane », le refus d'ouvrir les archives de la guerre d'Algérie pour ne pas analyser les racines des problèmes, amènent à se poser la question de la nature du colonialisme après l'indépendance.

À l'époque de l'Algérie française, existait-il seulement le simple désir de regarder les « Arabes » comme des citoyens français ? Aujourd'hui, ces jeunes issus de la « troisième génération » sont-ils maintenant vus comme aptes à s'intégrer à la société française ? la chasse au faciès gesticulations du gouvernement à propos des droits religieux ? L'intégration ne dépend pas de l'islam, qui est encore une autre façon d'enfermer les individus, mais du règlement des problèmes économiques.

1953, un 14 juillet sanglant : un nouvel épisode d'une histoire occultée. Il est question ici de mémoire, des horreurs de la guerre coloniale menée aussi sur le territoire français. Le 14 juillet 1953, la police a répondu aux revendications d'indépendance des Algériens : « Place de la Nation, les forces de l'ordre chargent violemment. Les Algériens résistent, des policiers tirent alors dans le tas, tuant six jeunes ouvriers algériens et un métallurgiste français. »

Les massacres sont récurrents dans l'histoire coloniale. Dès le début, c'est une suite de

meurtres au nom de la « République une et indivisible ». L'objectif était de « faire suer le burnous » et d'étouffer toute résistance, avec l'aval de la gauche républicaine : la colonisation, c'était « un devoir et même un droit des peuples civilisés vis-à-vis des peuples encore inorganisés et arriérés ».

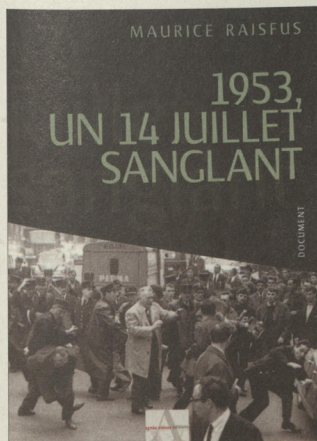
Avant le 17 octobre 1961, il y avait eu le 8 mai 1945 à Sétif. Maurice Rajsfus nous remet en mémoire ces faits, avec une précision d'enquêteur et d'historien. Ce livre s'ajoute à d'autres travaux. Depuis la Police de Vichy, les forces de l'ordre françaises au service de la Gestapo, 1940-1944, depuis les Silences de la police (en collaboration avec Jean-Luc Einaudi), ou la Police hors-la-loi. Des milliers de bavures sans ordonnances depuis 1968, jusqu'à 1953, un 14 juillet sanglant, Rajsfus décrit le processus de la répression policière et dénonce les abus, les dérapages, les bavures, les exactions d'une institution sans problème de conscience. L'État ordonne et les policiers obéissent, et parfois en rajoutent.

14 juillet 1953, un épisode banal du colonialisme. Mais, aujourd'hui, est-on sorti du colonialisme ? Les mentalités ont-elles évolué depuis cette époque où les idéaux de la Résistance étaient déjà loin, en pleine guerre coloniale en Indochine ? La guerre d'Algérie allait suivre avec l'utilisation systématique de la torture, continuation cynique et logique de l'horreur.

« Cinquante ans plus tard, la police sacrifie toujours une partie notable de ses activités à pourchasser, dans les cités, les jeunes issus de l'immigration algérienne. Ils sont tous français, comme ceux de 1953 d'ailleurs. Qu'importe. Il y a toujours différentes catégories de citoyens : les vrais Blancs et les autres. [...] Régulièrement, des jeunes d'origine maghrébine sont tués dans ces banlieues ghettoïsées où ont été refoulées les familles venues d'ailleurs, que la France ne veut pas reconnaître comme citoyens à part entière. Il n'y a plus de raisons politiques profondes, comme en 1953, à cette répression permanente, mais la volonté meurtrière est identique. La haine du « bougnoule » est toujours tenace chez nos policiers, et la pratique brutale de rigueur. » Cinquante ans plus tard, le racisme tue encore.

Philomène Le Bastard

Maurice Rajsfus, 1953, un 14 juillet sanglant, Paris, Agnès Viénot éditions, Moisson rouge, 2003, 240 p., 14 euros. Maurice Rajsfus est à l'initiative de l'Observatoire des libertés publiques et de sa publication mensuelle *Que fait la police ?* (7-9, passage Dagorno, 75020 Paris).



Jeudi 24 avril Montreuil

Urgence pour les Roms. Venez nombreux à 19 heures à la Bourse du travail, 24, rue de Paris, M° Croix-de-Chavaux.

Nîmes

Projection d'une vidéo, Mensonges nucléaires, sur Tchernobyl suivie d'une rencontre avec le Collectif gardois pour des alternatives au nucléaire dont la FA est membre. À 20 heures, au café la Cantina, rue Graverol.

Vendredi 25 avril Angers

Débat à l'Étincelle, 26, rue Maillé, à 20 heures sur le nucléaire.

Samedi 26 avril Bagnols-sur-Cèze

Rassemblement à 11 h, place de la Mairie, avec invitation à la lecture de textes sur Tchernobyl ou le nucléaire, et lâcher de ballons à l'initiative du Collectif gardois pour des alternatives au nucléaire, dont la FA est membre. Un pique-nique antinucléaire suivra.

Lille

L'UL CNT organise une réunion publique à 15 heures à la MNE, 23, rue Gosselet, autour de « Précarité, licenciements, répression... quelle riposte syndicale ? »

Paris 11^e

Forum à Publico avec Marie-Claire Calmus, auteure de *L'œillet d'Aveiro* à 16h30. 145, rue Amelot.

Paris 18^e

Débat à la bibliothèque la Rue sur Féminisme et anarchie avec Jocelyne Guillemot-Arlès, militante féministe du groupe Louise-Michel à 16 heures, 10, rue Robert-Planquette.

Ris-Orangis

La CNT 91 vous invite à venir écouter le groupe E comme éléphant et sa chanteuse Corinne. Buffet chaud et apéro pour pas cher et après projection de vidéo-tract produit par le PAP, débat sur la précarité et ses galères. À 20 heures au théâtre du Funamsom'bule au CAES, 1, rue Edmond-Bonté.

Rouen

Rassemblement anti-G8 à 14h00 place de la Cathédrale, suivie d'une vidéo-débat à la librairie l'Insoumise de Don't clean up the blood.

Dimanche 27 avril Paris 10^e

Le Collectif anti-expulsions vous invite à agir contre les expulsions: rendez-vous à 11 heures gare du Nord (quai du RER B, direction Roissy).

Paris 11^e

Dans le cadre du RATP, action « accès au marché payant ! aux marchés de quartier » à 10h30, place de la République.

Mardi 29 avril Ivry

Au Forum Léo-Ferré, rencontre débat à 20h30 « contre la barbarie capitaliste, quelles luttes ? ». Entrée libre à partir de 19h30 à 11, rue Barbès.

Mercredi 30 avril Paris 18^e

Forum Anti-G8 avec à 18 heures, projection du film *Don't clean up the blood*; à 19 heures forum de discussion autour de l'organisation du contre-sommet du G8 Évien et concert à 21 heures avec Goayandi, spiritual world music au 13, villa Saint-Michel, M° La Fourche. Entrée libre.

Jeudi 1^{er} mai Besançon

Le groupe Proudhon de la FA et la CNT appellent à un rassemblement contre le capitalisme et les guerres, à 10 heures, place Pasteur. La manifestation sera suivie d'un repas de quartier, place Marulaz, avec animation musicale.

Hennebont

Les groupes René Lochu (Vannes) et Francisco Ferrer (Lorient) de la FA appellent à manifester à partir de 10h30.

Lyon

Manifestation à 11 h00, lieu de départ non décidé. À 12 h, repas de quartier organisé par Radio Canut, place Sathonay, avec table de presse du Vaaag. À 20 h, concert de soutien au Vaaag à la Plume Noire, 19, rue Pierre-Blanc avec le groupe Bistanclaque.

Nancy

Manif à 10 heures place Maginot. Si le temps le permet, CACENDR, le SCALP, l'UL CNT 54 et le groupe Marée noire de la FA organisent un « pique-nique le travail » au parc de la Pépinière à partir de midi.

Saint-Étienne

Manif du 1^{er} mai: rendez-vous devant la Bourse du travail. L'horaire sera donné sur le répondeur de la CNT (0477 25 7804). La manif sera suivie d'une Street Party organisée par le Collectif des résistances avec la participation d'Alternative system (tekno) et de Massa sound krew (Regga - Hip-Hop).

Saint-Nazaire

Le Front libertaire organise à 11 h un rassemblement contre l'aliénation au travail devant l'entrée de la médiathèque.

Paris 20^e

Départ de la manifestation libertaire du 1^{er} mai à 12 h00 place des Fêtes.

agenda

André Arru

Jeudi 24 avril

Si vis pacem: à 18 heures, le désarmement unilatéral de la France.

Samedi 26 avril

Chroniques syndicales: à 11h30, la violence au travail et une classe en lutte.
Chroniques rebelles: à 13h30, l'enjeu du pétrole dans le Moyen-Orient. Et si on cotait le pétrole en euros? avec Bernard Cornut (ingénieur énergie environnement).

Mercredi 30 avril

Blues en liberté: à 10h30, slide guitar.
Ondes de choc: de 22h30 à minuit, en extérieur au studio Campus avec Fribidou mélange de valse musette, jazz new-orléans, java parigote (accordéon, contrebasse, banjo, percussions...), Arsene Perbost chanteur, Fred Alpi rock libertaire, J.-M. Espitallier and Co poète revue Java et une surprise Campus.
Le Manège: à 14 heures, avec Hélène Villovitch pour Petites soupes froides aux éditions de l'Olivier.

Samedi 3 mai

Chroniques syndicales: à 11h30, avec Georges Nataf pour Brigades internationales. Témoignages de militants aux éditions du Temps des cerises.

Mercredi 7 mai

Blues en liberté: à 10h30, Otis Spann, l'archétype du piano blues.
Ondes de choc: de 22h30 à minuit avec Serge Frechet pour Hanxuema série noire et Régis Jauffret pour Promenade éditée en folio.

Samedi 10 mai

Chroniques syndicales: à 11h30, la présence du Bund pendant la révolution espagnole avec Moshe Sion.

Mercredi 14 mai

Blues en liberté: à 10h30, ragtime et blues.

Mercredi 21 mai

Blues en liberté: à 10h30, prévisions, festival (première partie).

Mercredi 28 mai

Blues en liberté: à 10h30, prévisions, festival (seconde partie).

89,4 MHz
en région parisienne

LA LIBRE PENSÉE autonome (il faut bien le préciser) des Bouches-du-Rhône publie une courte biographie et quelques témoignages sur André Arru (1911-1999) ou plutôt sur Jean-René Saulière de son vrai nom.

André Arru rencontre l'anarchisme lors d'une conférence de Sébastien Faure en 1933. Ce fut « une révélation ». Par la suite, il fréquente le groupe anarchiste de Bordeaux animé par les frères Lapeyre.

Dès 1939, ils étaient une bonne dizaine bien décidés à ne pas répondre à l'ordre de mobilisation. Mais il fut seul à ne pas rejoindre son régiment. Un copain réformé, dénommé André Arru, lui donne alors son livret militaire, et c'est avec cette seule pièce d'identité que Jean-René va s'installer à Marseille pour y travailler, et où il continuera à militer clandestinement. Voline, entre autres, fait partie de ce groupe composé de compagnons exilés de divers coins d'Europe.

Homme de conviction, courageux, désintéressé, André Arru pourrait trouver sa place dans

l'éventail des anarchies (si on y tient vraiment) parmi les « individualistes solidaires ».

Il milita à la Fédération anarchiste, participant à sa reconstruction après l'affaire Fontenis, à la Libre Pensée, à Solidarité internationale antifasciste; activités diverses dont portent témoignage P. Carpena, J. Serra, R. Paon, M. Prévôtet, R. Bianco, Fr. Kaigre.

Cette brochure sera complétée (on nous le promet) par une publication plus étoffée avec des textes d'André Arru. Rappelons que André Arru, après un parcours d'homme et de militant exemplaires, mit fin à ses jours: il était membre également de l'association Pour le droit de mourir dans la dignité.

A. B.

groupe de Montreuil

André Arru, biographie et témoignages, 20 p., à commander à la Libre Pensée, cité des associations, 93, La Canebière, 13001 Marseille.

Bordeaux a de nouveau une librairie libertaire

LA LIBRAIRIE du Muguet a ouvert ses portes le 22 mars 2003. Certes la date n'est en rien un hasard de calendrier mais une volonté d'inscrire la librairie dans le mouvement libertaire.

Le soir de l'inauguration c'est plus d'une centaine de personnes qui sont passées pour soutenir cette nouvelle librairie associative et certains ont même signifié leur volonté de s'engager dans ce projet. Nous voulons diffuser un maximum de livres, revues, CD provenant de maisons d'éditions militantes mais aussi proposer toutes les nouveautés qui peuvent enrichir notre fond. Enfin, cette librairie doit être un moyen pour nous d'organiser de nombreux débats avec des auteurs, de faire du lien entre les militant(e)s libertaires.

L'Association Athénée Libertaire est l'association de gestion du local Athénée libertaire du 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux. Elle regroupe différentes associations: le collectif Chiapas, La cantine Mac no, les Potages et natures, la compagnie de théâtre les Petits tréteaux et les groupes Emma-Goldman et Jean-Barrué de la Fédération anarchiste et bien sûr de nombreux individus.

Tout ce qu'on apprend sur notre France pendant la journée de préparation à la défense

LA FRANCE, ce beau pays libre et démocratique a aidé à l'émancipation de ses colonies surtout en Algérie et au Vietnam!

La France accueille sans problèmes les populations extérieures. Tout les charters que vous pourriez observer sont le pur fruit du hasard!

Les interventions de la France en Afrique sont destinées à défendre la liberté, comme les États-Unis en Irak!

Pour nos soldats, le général Bigeard est un exemple. Normal pour un tortionnaire!

Le machisme dans l'armée ça n'existe pas. Et toutes les salopes qui veulent dire le contraire, qu'elles y viennent!

L'armée est contre la guerre et les militaires sont pacifistes. Ben pourquoi ils désertent pas?

Les gendarmes ne servent qu'à sauver les gens. D'ailleurs le dernier pénitent s'est pris une balle dans la nuque. Il est au paradis maintenant! Merde si c'est pas du sauvetage, c'est quoi alors!

Pépé le Moko

Librairie du Muguet

7 rue du Muguet - 33000 Bordeaux
05 56 81 01 91
alibrairie@lavache.com

heures d'ouverture

lundi 10h - 13h
mardi 20h - 22h
mercredi 12h - 18h
jeudi 19h - 21h
vendredi 16h - 19h
samedi 15h - 19h
dimanche 16h - 19h

librairie Associative militante

Le pillage de l'Irak

LA TÉLÉVISION nous montre des images de foules d'Irakiens pauvres qui pillent systématiquement les magasins et les bâtiments gouvernementaux à Bagdad. Les policiers du régime de Saddam se sont pour le moment discrètement retirés. Ils redoutent la vengeance justifiée de leurs voisins et voisins qu'ils ont brutalisés, fait chanter, violés, pillés et torturés impunément pendant de longues années. Dans ce chaos, les bourgeois de Bagdad se plaignent de bandes armées de pillleurs. Ces civils demandent aux Américains: « Où sont les troupes qui devraient nous protéger selon les lois de la guerre? »

La réponse à cette question est simple: elles sont en train de piller dans le désert, où le commandement américain les a envoyées « sécuriser » les puits de pétrole. « Sécuriser » veut dire exproprier au nom de Bush, de BP et d'Exxon. Si les médias ont oublié que le pétrole est l'objectif principal de cet exercice militaire, Bush, Cheney et Rumsfeld ne l'ont pas oublié. Ainsi, la télévision nous offre le spectacle du pillage en détail commis par des petites gens de Bagdad, alors que le pillage en gros du patrimoine irakien par l'impérialisme anglo-américain se passe hors caméra.

Mieux encore, dans ce chaos, les Américains comptent faire d'une pierre deux coups. Ne croyez pas que les désordres de Bagdad n'ont pas été prévus. Bush et les stratèges de la Maison-Blanche comptent laisser mijoter tout ça jusqu'à ce que les Irakiens soient prêts à accepter n'importe quelle administration pourvu qu'elle leur offre le minimum de sécurité. Mais les « boys » américains sont-ils prêts à faire la police dans les ruelles de Bagdad? L'armée américaine, malgré sa grande puissance de feu, n'est pas adaptée aux besognes de la « pacification. »

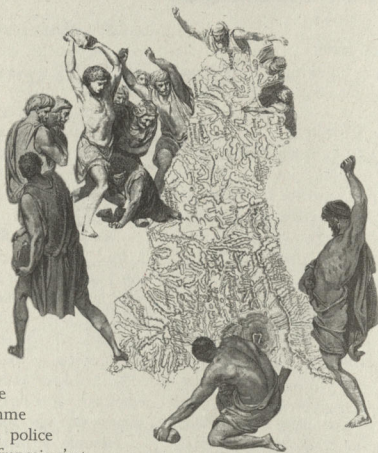
De plus, si les francs-tireurs (« terroristes ») irakiens descendent un nombre suffisant de jeunes soldats américains, le public américain va demander leur retraite immédiate, comme il l'a fait en Somalie, et Bush sera obligé de céder s'il veut être réélu.

Comment Bush va-t-il donc sécuriser sa conquête irakienne? Élémentaire, mes chers Watson: il fera comme son père en 1991! Junior va se servir de l'appareil répressif de Saddam pour mater la révolution populaire et détourner les aspirations des chiïtes et des Kurdes. Mais, cette fois, ce sera après l'élimination de Saddam, de son entourage, des chefs du parti Baas et des tortionnaires les plus notoires de la police. Ce numéro classique s'appelle « la libération. »

Quand de Gaulle a libéré Paris en mai 1944, n'a-t-il pas tout de suite réhabilité la police de Vichy? N'a-t-il pas offert la médaille de la Résistance à ces flics sous-ordres de la Gestapo pour avoir héroïquement assassiné quelques jeunes Allemands atterrés dans la déroute? N'a-t-il pas remis en place les juges et administrateurs, « déportateurs » de juifs et de résistants, comme Papon? Normal. C'est avec la police vichyssoise que le capitalisme français s'est économisé une révolution populaire dans l'après-guerre et a préparé les répressions futures contre les communistes, les Algériens, les étudiants.

Pareillement, George W. Bush le libérateur de l'Irak compte réhabiliter l'appareil de répression de Saddam (« épuré » et « professionnalisé », bien sûr) afin de parer à la révolution sociale qui suit normalement la chute d'une dictature. Il lui faut cet appareil policier pour contrôler les masses pendant que les groupes américains pillent les ressources de ce riche pays. D'énormes contrats de la « reconstruction » ont déjà été répartis à Washington entre des groupes alliés de Bush comme Halliburton, alors que Chirac, Schroeder et Poutine se rongent le cœur à Moscou, et Blair rentre peinard.

Bush compte-t-il se tailler la part du lion. Mais pourra-t-il la digérer en paix? Que lui arriverait-il si tous ces Irakiens pauvres mais bien armés se mettaient en tête de prendre leur « libération » au sérieux? S'ils refusaient d'être administrés par un proconsul américain appuyé sur les tortionnaires de Saddam? Si ces chiïtes et ces Kurdes armés réclamaient l'intégrité de leur patrimoine? Si les petits expropriateurs décidaient d'exproprier les gros? Si l'exemple de leur révolte menaçait les dictatures pro-américaines arabes en Égypte et en Arabie Saoudite? Si face à des millions d'arabes en colère le lion américain n'était après tout qu'un tigre de plastique? Si le public américain se retournait contre son président mal élu qui envoie leurs enfants mourir en Irak pour le pétrole, le pillage et les profits?



Destruction d'une carte, collage de Haifa Zangana, 1978

Un millénaire de plus ?

« Nous, George W., empereur romain du Texas, chef des légions pétrolières; Tony, vice-roi des Indes moyennes-orientales, Premier ministre de Sa Majesté Standard Oil; Ben l'Éden, assuré, télévangéliste; Saddam, l'abonné aux gaz; Ariel, la cinquième roue du tank; malgré les conseils en sécurité et autres organes des Nations démunies,

Déclarons:

que nous n'avons rien à déclarer sauf la guerre ou la paix des cimetières, mais entre frontières perméables à l'écho des écus du dol art.

De l'une à l'autre de nos prédatons, nous ne nous accordons que sur l'Empire du pire, notre commun dénominateur historique, immanquable fascinateur de toute la médiocratie, soutien vorace ou aveuglant, abattoir de toute idée et de tout rêve.

Ce n'est pas la première fois que notre pyrotechnie dénude jusqu'à l'os de misérables rebus de civilisation sacrifiés sur notre chaîne d'autels. Pour nous approprier un millénaire de plus, laissons toute mémoire aux cadavres. »

Document piraté sur le disque dur de la Maison-Blanche par un hacker du groupe de Paris du mouvement surréaliste. <http://ed.surrealistes.free.fr>

Richard Greeman
internationaliste new-yorkais